

Louis GILL

Économiste, professeur retraité du département de science économique, UQÀM

(2004)

Le néolibéralisme

2^e édition entièrement revue et mise à jour.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque

Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louis Gill, économiste québécois
Économiste, professeur retraité du département de science économique, UQÀM

LE NÉOLIBÉRALISME. Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM. 2^e édition entièrement revue et mise à jour, 2004, 84 pp.

Louis GILL est économiste et professeur retraité du département de sciences économiques de l'UQÀM où il a œuvré de 1970 à 2001. Tout au cours de cette carrière, il a eu une activité syndicale active. Il a publié plusieurs ouvrages, sur la théorie économique marxiste, l'économie internationale, l'économie du socialisme, le partenariat social et le néolibéralisme, ainsi que de nombreux essais et articles de revues et de journaux sur des questions économiques, politiques, sociales et syndicales.

[Autorisation formelle accordée conjointement par l'auteur, M. Louis Gill, et le directeur de la Chaire socio-économique de l'UQAM, M. Marc Hasbani le 4 février 2008 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels : gill.louis@uqam.ca et hasbani.marc@uqam.ca.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 12 février 2008 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.





Nous sommes infiniment reconnaissant à la direction de la **Chaire socio-économique de l'UQAM** de nous accorder la permission de publier, en texte intégral, ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

[Autorisation formelle accordée le 4 février 2008 par le directeur de la **Chaire socio-économique de l'UQAM**, M. Marc Hasbani, de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]

Non seulement M. Hasbani nous a-t-il autorisé à diffuser ce livre mais également toutes les publications de la Chaire socio-économique de l'UQAM.

M. Marc Hasbani,
Directeur
Chaire socio-économique de l'UQAM.



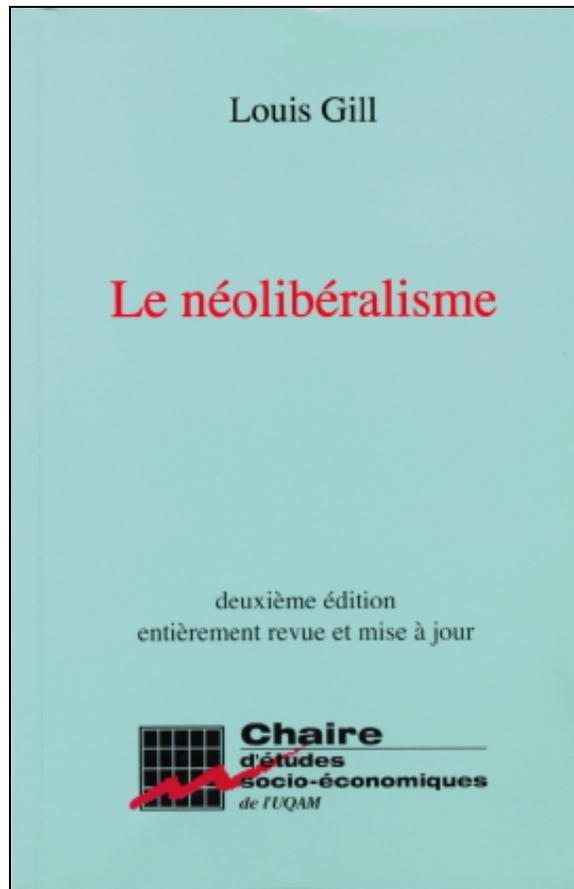
Courriel : hasbani.marc@uqam.ca

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur, Les Classiques des sciences sociales
Mercredi, le 9 février 2008.

Louis Gill

Économiste, professeur retraité du département de science économique, UQÀM

LE NÉOLIBÉRALISME



Un article publié dans la revue **Recherches sociographiques**, vol. 8, no 2, mai-août 1967, pp. 151-176. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Avant-propos](#)

1. [Définition et origines du néolibéralisme](#)

Le contexte économique et politique de l'émergence du néolibéralisme
Les fondateurs
La crise du modèle économique de l'après-Deuxième Guerre mondiale
Le néolibéralisme au pouvoir

2. [Quelques résultats des politiques néolibérales](#)

Inflation, croissance, chômage
Le désastre argentin
Accroissement des inégalités, crises financières, désengagement de l'État
Des souverainetés nationales soumises aux marchés
L'intégration néolibérale de l'Europe
Sous l'hégémonie américaine

3. [La dictature des marchés](#)

Libéralisation et déréglementation
Prédominance de l'investissement spéculatif à court terme
« Gouvernance d'entreprise »
Des risques croissants de crise financière

4. [L'enronisme, enfant légitime du néolibéralisme](#)

Le scandale d'Enron...
... révélateur d'une fraude érigée en système
La révoltante escroquerie des options d'achat d'actions
Les preux chevaliers de « l'Axe du Bien »
Nortel, Cinar

5. **Des crises en succession ou le cul-de-sac du programme néolibéral**

Une autonomie très relative de la sphère financière
Le financement public des pertes privées
L'éclatement de la bulle de la « nouvelle économie »
Des masses de capital fictif qui s'écroulent comme des châteaux de cartes

6. **S'adapter à l'inévitable ?**

Une opposition à construire
Sur quel axe ?
L'utopie irréalisable d'un capitalisme « civilisé »

Bibliographie

LE NÉOLIBÉRALISME

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Cette brochure, dont la première édition a été publiée en 1999, présente un exposé synthétique du néolibéralisme. Elle en situe l'origine dans la crise du modèle économique keynésien de l'après-Deuxième Guerre mondiale et en décrit le processus de généralisation à l'échelle mondiale depuis la fin des années 1970.

Elle en analyse les objectifs : libéralisation complète des marchés, déréglementation, désengagement de l'État, privatisation, rigueur budgétaire, régressivité de l'impôt ; et en évalue les résultats, dévastateurs pour l'écrasante majorité de la population : soumission de toutes les dimensions de la vie économique et sociale à la dictature des marchés financiers, chômage de masse, exclusion, précarité, accroissement des inégalités, risque chronique d'anéantissement de l'épargne des petits épargnants et des fonds de retraite par les crises financières.

Elle met en garde contre l'attitude défaitiste de l'adaptation à une tendance vue par certains comme inévitable et en appelle à la mobilisation conjointe, au-delà des frontières, de tous ceux et toutes celles qui estiment qu'un radical changement de cap est nécessaire.

Cette deuxième édition est un élargissement substantiel de la première. Elle rend compte des importants développements survenus de 1999 à 2002, parmi lesquels la crise argentine, les mégascandales financiers et la fraude érigée en système dont la faillite du géant Enron a été le révélateur, et l'éclatement de la bulle boursière de la « nouvelle économie », celle des valeurs technologiques.

Elle pose la question de l'axe sur lequel l'opposition au néolibéralisme doit se construire et invite à réfléchir au choix qui se pose entre l'utopie d'un capitalisme à « civiliser », qu'on souhaiterait purger de sa « déviance néolibérale » mais qui serait toujours fondé sur l'intérêt privé et la concurrence, et le défi collectif de l'édification d'une société socialiste démocratique.



Louis Gill a été professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 1970 à 2001. Il a été un militant actif du Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM (SPUQ), dont il a occupé divers postes de direction. Diplômé en Génie électrique de l'Université McGill, il détient une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal et un doctorat en sciences économiques de l'Université de Stanford en Californie.

Il a publié de nombreux ouvrages dont *Économie mondiale et impérialisme* en 1983, *Les limites du partenariat* en 1989 et *Fondements et limites du capitalisme* en 1996, aux Éditions du Boréal. Une version espagnole de ce dernier ouvrage a été publiée aux Éditions Trotta de Madrid en 2002. Enfin, le Syndicat des professeurs de l'UQAM a publié en 2002 un recueil de ses écrits syndicaux intitulé *Trente ans d'écrits syndicaux. Contributions à l'histoire du SPUQ*.

LE NÉOLIBÉRALISME

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Cette brochure, dont la première édition a été publiée en 1999, présente un exposé synthétique du néolibéralisme. Elle en situe l'origine dans la crise du modèle économique keynésien de l'après-Deuxième Guerre mondiale et en décrit le processus de généralisation à l'échelle mondiale depuis la fin des années 1970.

Elle en analyse les objectifs : libéralisation complète des marchés, déréglementation, désengagement de l'État, privatisation, rigueur budgétaire, régressivité de l'impôt; et en évalue les résultats, dévastateurs pour l'écrasante majorité de la population : soumission de toutes les dimensions de la vie économique et sociale à la dictature des marchés financiers, chômage de masse, exclusion, précarité, accroissement des inégalités, risque chronique d'anéantissement de l'épargne des petits épargnants et des fonds de retraite par les crises financières.

Elle met en garde contre l'attitude défaitiste de l'adaptation à une tendance vue par certains comme inévitable et en appelle à la mobilisation conjointe, au-delà des frontières, de tous ceux et toutes celles qui estiment qu'un radical changement de cap est nécessaire.

Cette deuxième édition est un élargissement substantiel de la première. Elle rend compte des importants développements survenus de 1999 à 2002, parmi lesquels la crise argentine, les mégascandales financiers et la fraude érigée en système dont la faillite du géant Enron a été le révélateur, et l'éclatement de la bulle boursière de la « nouvelle économie », celle des valeurs technologiques.

Elle pose la question de l'axe sur lequel l'opposition au néolibéralisme doit se construire et invite à réfléchir au choix qui se pose entre l'utopie d'un capitalisme à « civiliser », qu'on souhaiterait purger de sa « déviance néolibérale » mais qui serait toujours fondé sur l'intérêt privé et la concurrence, et le défi collectif de l'édification d'une société socialiste démocratique.

LE NÉOLIBÉRALISME

1

Définition et origines du néolibéralisme

[Retour à la table des matières](#)

Le terme « néolibéralisme » désigne le courant de pensée et de politiques économiques qui s'est implanté à partir de la fin des années 1970 en Grande-Bretagne et aux États-Unis, pour se généraliser à l'échelle mondiale au cours des deux décennies suivantes et régner dès lors en maître absolu, prétendant soumettre toute l'activité économique et sociale aux seules lois du marché. Ses mots d'ordre sont : libéralisation complète des échanges de marchandises et des mouvements de capitaux, rationalisation, flexibilité du marché du travail, globalisation, rôle minimal de l'État, hégémonie du secteur privé, réglementation minimale.

Ce sont là, derrière certaines formulations nouvelles, les préceptes traditionnels du libéralisme économique classique, énoncés d'abord par Adam Smith dans son ouvrage *La richesse des nations* publié en 1776, et qui ont marqué tout le XIX^e siècle et le début du XX^e jusqu'à la dépression des années 1930. Mais alors, pourquoi parler de *néo*-libéralisme ? D'abord, parce qu'il s'agit bel et bien d'un retour au li-

béralisme après une période de quelque quatre décennies qui avaient vu triompher l'interventionnisme étatique. Ensuite, parce que ce libéralisme est d'un type nouveau dans la mesure où le champ de son déploiement est celui d'une économie dont la mondialisation est désormais achevée.

Dans ce nouveau contexte, le principe de la liberté des échanges a été poussé à un point tel que les États en sont arrivés à confier aux marchés et aux institutions internationales qui en assurent la domination intégrale des pouvoirs supranationaux, qui échappent à la souveraineté des États et au contrôle de la démocratie parlementaire sur des questions aussi importantes que le droit au travail, la santé publique, la protection de l'environnement, désormais décidés par les impératifs du profit et de la compétitivité internationale. Le néolibéralisme est la dictature des marchés.

Le contexte économique et politique de l'émergence du néolibéralisme

[Retour à la table des matières](#)

Il faut savoir que ce sont les limites mêmes des lois du marché, pourtant présentées aujourd'hui comme le régulateur par excellence de l'activité économique, seul capable d'assurer à l'économie mondiale la croissance et la prospérité, qui ont donné naissance à l'intervention étatique. Force est de constater en effet que, laissé à lui-même, le comportement de l'économie sous le libéralisme a été marqué tout au cours du XIX^e siècle et au cours des trois premières décennies du XX^e, de crises économiques se succédant avec une périodicité de 7 à 10 ans. La violence particulière de la crise de 1929 et la profonde dépression qu'elle a provoquée pendant toute la décennie suivante a amené à mettre sérieusement en doute les capacités des seules lois du marché à garantir une croissance soutenue, voire à sim-

plement assurer la relance d'une économie alors enlisée dans la stagnation.

Le recours à une intervention directe de l'État dans l'économie pour en stimuler la croissance, mis de l'avant notamment par l'économiste britannique John Maynard Keynes dans son célèbre ouvrage *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, publié en 1936 au cœur de la Grande dépression, s'est ainsi imposé comme une politique incontournable de l'économie de marché, au sein de laquelle une panoplie de mesures interventionnistes a vu le jour ¹, telles :

- l'utilisation des instruments de politique fiscale et monétaire dans la poursuite d'objectifs de redistribution des revenus, de contrôle de l'inflation, de soutien de la demande globale et de l'emploi par le financement public de travaux d'infrastructure (réseaux routiers, aéroports, égouts, aqueducs, assainissement de l'environnement, etc.) et de dépenses militaires ;
- le soutien direct de l'entreprise privée par des subventions et des exemptions fiscales ;
- la nationalisation d'entreprises existantes et la création d'entreprises d'État nouvelles dans des secteurs considérés comme vitaux pour l'économie nationale ;
- la réglementation et le contrôle de l'activité économique privée.

Les mesures nouvelles d'intervention de l'État, développées à partir des années 1930, venaient s'ajouter à la création et au développement, depuis les deux dernières décennies du XIX^e siècle, de ce qu'il est convenu d'appeler l'*État providence*, expression qui désigne la

¹ Voir à ce sujet les chapitres 13 et 14 de mon ouvrage *Fondements et limites du capitalisme*.

prise en main par l'État de l'ensemble des services publics que sont la santé, l'éducation, le logement social, le transport en commun et la protection sociale des sans-emploi, des personnes inaptes à travailler et des retraités.

Les années de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) et les trente années qui l'ont suivie ont connu une généralisation du recours aux instruments keynésiens de politique économique et une importante extension des services publics, de même que la prise en main par l'État d'activités jugées essentielles au développement de l'économie dans certains secteurs de la production (extraction minière, sidérurgie, production automobile, etc.), de la commercialisation, de la finance et du transport aérien et ferroviaire. Dans la période qui a suivi la guerre, les gouvernements de nombreux pays, particulièrement en Europe, ont procédé à un grand nombre de nationalisations d'entreprises existantes ou à la création d'entreprises étatiques nouvelles d'envergure nationale dans de tels secteurs clés.

Peu étendue aux États-Unis, ayant connu un développement relatif au Canada et au Japon, la nationalisation de l'activité économique par la création d'entreprises publiques ou la participation de l'État à des entreprises mixtes avec le capital privé a connu un essor important en Europe occidentale et, à partir des années 1950, une généralisation complète dans les pays d'Europe centrale et orientale. Dans le cas de ces derniers, il va sans dire, cette généralisation complète signifiait un changement de régime, le passage de l'économie de marché à l'économie planifiée par l'État selon le modèle qui leur avait été dicté par l'Union soviétique où il était en vigueur depuis les années 1930. La nationalisation des entreprises et l'intervention économique de l'État se présentaient dans ce cadre comme les piliers d'un nouvel ordre social dont l'objectif, au moins en principe, était de servir les intérêts de la société dans son ensemble.

Les fondateurs

[Retour à la table des matières](#)

Le néolibéralisme comme courant de pensée s'est développé en réaction contre l'interventionnisme étatique et l'État providence. Son père spirituel est l'économiste d'origine autrichienne, Friedrich von Hayek ², dont le livre intitulé *The Road to Serfdom* (La route de la servitude), publié en 1944, peut être considéré comme la charte fondatrice du néolibéralisme. Cet ouvrage est une attaque contre toute limitation par l'État du libre fonctionnement des mécanismes du marché.

Trois ans plus tard, en 1947, von Hayek est à l'initiative de la réunion, au Mont-Pèlerin en Suisse, d'un regroupement d'intellectuels qui partagent son point de vue. Parmi eux, les économistes Maurice Allais, Milton Friedman, Ludwig von Mises et Lionel Robbins, et le philosophe Karl Popper. Ils fondent la Société du Mont-Pèlerin, dont l'objectif est de combattre le keynésianisme et les mesures sociales de l'État providence et de mettre de l'avant la perspective d'un capitalisme libéré de toute entrave. Ils dénoncent « l'égalitarisme » promu par l'État providence comme une atteinte à la liberté et présentent l'inégalité comme une valeur indispensable et une condition de l'efficacité économique.

Ils prêcheront dans le désert pendant plus de trente années de triomphe de l'interventionnisme étatique, jusqu'à ce que la croyance dans les vertus des recettes keynésiennes s'estompe à son tour face à

² Récipiendaire du « prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel » en 1974. Ce prix, institué en 1969 par la Banque royale de Suède et non par la fondation Alfred Nobel, est communément mais incorrectement désigné comme le « prix Nobel d'économie ». Voir Gilles Dostaler, *Le libéralisme de Hayek*, Paris, La Découverte, Collection Repères, no 310, 2001, p. 23-24.

l'incapacité, au milieu des années 1970, de surmonter un phénomène nouveau, celui de la *stagnation* économique accompagnée d'une forte *inflation*, phénomène qui sera désigné par le néologisme *stag-flation*.

Si les défenseurs du néolibéralisme sont des incondtionnels d'un rôle déterminant, voire exclusif, à attribuer au marché et à la concurrence et se présentent ainsi comme les meilleurs défenseurs du capitalisme, il faut toutefois se garder de voir le keynésianisme comme un courant anticapitaliste, qui serait voué à la destruction du capitalisme en raison du rôle économique élargi qu'il confie à l'État. Le keynésianisme, au contraire, est une variante du libéralisme, une variante « douce » face à la variante radicale néolibérale.

En fait, la théorie de Keynes soutient que le capitalisme arrivé à maturité ne peut réaliser le plein emploi des ressources par la seule activité privée. Laisse à lui seul, il est voué à la stagnation. L'intervention de l'État est vue comme un levier économique nécessaire pour stimuler l'investissement privé et lui servir de complément dans la marche vers le plein emploi. De ce fait, elle est, écrit Keynes dans la *Théorie générale* [p. 394], « *le seul moyen d'éviter une complète destruction des institutions économiques actuelles et la condition nécessaire d'un fructueux exercice de l'initiative privée* ». Conscient de la menace que fait peser sur le système de la propriété privée des moyens de production la misère sociale créée par la crise, Keynes voit dans l'intervention de l'État le moyen d'éviter le pire, c'est-à-dire la destruction des institutions capitalistes, et de rétablir les conditions de l'activité économique rentable.

Dans le même sens, même si elle est objectivement une mesure à contenu socialiste, la nationalisation d'entreprises est au contraire un instrument par lequel les États capitalistes se sont efforcés de consolider les économies de marché en débâcle et de défendre le régime de la propriété privée contre la menace de son expropriation. L'économie « mixte » de coexistence du capital privé et du capital public, ou de nationalisation partielle du capital privé au sein d'une économie dont

les fondements demeurent ceux de l'économie de marché, était pour ses protagonistes la solution de rechange permettant d'éviter l'étatisation intégrale de l'économie.

Cette vision de l'intervention de l'État comme un instrument de relance d'économies en déroute, de préservation du capitalisme face au risque de son effondrement et du cadre limité dans lequel les nationalisations doivent être contenues si on veut leur faire jouer ce rôle, a pu d'autant mieux se réaliser qu'elle a reçu l'adhésion des composantes politique et syndicale du mouvement ouvrier.

Les partis social-démocrates en particulier, dont un grand nombre ont exercé le pouvoir seuls ou en coalition avec d'autres partis pendant de nombreuses années en Europe, ont en effet tous abandonné la revendication de la propriété publique des moyens de production et la perspective du socialisme, pour rechercher une « troisième voie », qui se veut intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme mais qui est en fait une simple variante de la première voie, à savoir un capitalisme « à visage humain » ou capitalisme « civilisé », qui préserve la propriété privée et son moteur qu'est le profit, mais qui cherche à promouvoir le plein emploi et les politiques sociales par le biais de la concertation entre « partenaires sociaux »³. Le fait que la réalisation et la défense de la propriété publique des moyens de production en soient venues à ne plus compter parmi les objectifs des principales composantes du mouvement ouvrier n'a rendu que plus facile le mouvement de dénationalisation, c'est-à-dire de privatisation, lorsqu'il a été amorcé à grande échelle dans les années 1980.

³ Voir à ce sujet mon ouvrage *Les limites du partenariat. Les expériences social-démocrates de gestion économique en Suède, en Allemagne, en Autriche et en Norvège*.

La crise du modèle économique de l'après-Deuxième Guerre mondiale Les remèdes néolibéraux mis de l'avant

[Retour à la table des matières](#)

La longue période de croissance économique amorcée par le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale en 1939 et stimulée par les conditions exceptionnelles de l'après-guerre a commencé à battre de l'aile à la fin des années 1960 pour entrer en crise au milieu des années 1970, la première depuis la grande crise de 1929. La confiance dans les remèdes keynésiens auxquels on attribuait les succès économiques des trois décennies de croissance soutenue de l'après-guerre s'en trouvait fortement ébranlée. Réapparaissaient les crises dont on avait acquis la conviction qu'elles pouvaient à jamais être surmontées en compensant la réduction de l'activité économique privée par des activités induites par l'État ou par le jeu des « stabilisateurs intégrés » comme les prestations d'assistance sociale ou d'assurance-chômage. Terrain fertile sur lequel pouvaient désormais fleurir les idées néolibérales, avec d'autant plus de force que le mouvement ouvrier avait été affaibli par des décennies de partenariat social, de collaboration des partis staliniens (dénommés « communistes ») et social-démocrates avec les partis de la bourgeoisie et qu'il était désarmé idéologiquement et politiquement face au conservatisme montant.

L'incapacité de la politique keynésienne de réaliser son objectif prioritaire, le plein emploi, par son instrument privilégié qu'est le recours à l'intervention économique de l'État, et de contrôler le déficit budgétaire et la dérive de l'inflation qui en sont les corollaires, ouvrait la voie à la politique néolibérale, une politique hostile au dirigisme étatique et ne misant que sur l'initiative privée, tournant le dos à la recherche active du plein emploi et désignant l'équilibre budgétaire et

la stabilité des prix comme les nouvelles priorités. Diamétralement opposée à la vision keynésienne d'une économie vouée à la stagnation en l'absence d'une intervention de l'État, la vision néolibérale est la vision classique d'une économie tendant spontanément vers l'équilibre grâce aux mécanismes naturels du marché. Le rôle de l'État dans cette perspective doit se limiter à garantir un encadrement stable au libre jeu de ces mécanismes.

Le niveau de l'emploi ainsi réalisé comme résultat des seules forces du marché est défini comme son niveau *naturel*. Le taux naturel de chômage reflétant les données réelles de l'économie, parmi lesquelles les caractéristiques du marché du travail, il serait illusoire de chercher à le réduire en ayant recours à des politiques fiscales ou monétaires. À long terme, ces politiques ne pourraient être que génératrices d'inflation sans parvenir à réduire le chômage. Tel est le dogme du monétarisme, dont le chef de file est l'économiste Milton Friedman, membre fondateur de la société du Mont-Pèlerin et « prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel »⁴ en 1976. Un moyen évident de la réduction du taux naturel de chômage serait toutefois la suppression des « rigidités » dont souffrirait un marché du travail soumis à un pouvoir syndical condamné comme excessif. Pour les néolibéraux en effet, les racines de la crise mondiale de 1974, qui voit se combiner pour la première fois dans l'histoire une stagnation économique et un taux de chômage élevé avec un taux d'inflation élevé, se trouvent dans le pouvoir excessif du mouvement ouvrier qui a mis en échec l'accumulation privée par ses revendications salariales et ses pressions pour une augmentation des dépenses de l'État. Il n'est pas étonnant de compter au nombre des remèdes qu'ils proposent la compression des salaires réels.

Pour ce qui est de la stabilité des prix, qui constitue un objectif premier de la politique néolibérale, la seule manière de l'assurer, dans l'optique monétariste, est de limiter le rôle de la politique monétaire à

⁴ Voir la note 2 au sujet de la dénomination de ce prix.

l'établissement d'un taux de croissance stable de la masse monétaire en circulation, en fonction du taux de croissance à long terme de la production nationale. Nécessaire à la stabilité des prix, l'équilibre budgétaire est désigné comme un objectif essentiel à réaliser, par la réduction des dépenses publiques, par la privatisation d'entreprises de services publics et par une tarification des services demeurés publics, rentabilisés selon les critères de l'activité privée.

Rejetant la théorie keynésienne de stimulation de la *demande* effective comme instrument de la politique économique, le néolibéralisme soutient que c'est l'*offre* globale qui doit être stimulée. À ses yeux, un accroissement du fardeau fiscal et un déficit budgétaire destiné à financer des dépenses publiques étouffent la production plus qu'ils ne la stimulent. La seule responsabilité de l'État est donc de supprimer toute entrave au libre jeu du marché et de créer les meilleures conditions de l'exercice de l'initiative privée par la déréglementation et surtout par l'instauration d'un régime fiscal stimulant l'offre de travail, l'épargne et l'investissement. Le néolibéralisme pose donc comme condition de la relance économique une réduction des impôts sur les revenus les plus élevés et sur les profits des entreprises.

La réduction de la progressivité de l'impôt est vue comme devant favoriser l'épargne de la couche de la population qui dispose des revenus les plus élevés et qui est par conséquent le mieux en mesure d'investir. Il n'y aurait là aucune iniquité envers les travailleurs et les couches défavorisées de la population. Un impôt moins progressif serait au contraire un préalable à l'amélioration de leur sort. Comme l'exprime un représentant de ce courant du néolibéralisme connu comme la « théorie de l'offre », George Gilder, dans un ouvrage intitulé *Richesse et pauvreté* [p. 67], le chemin vers la réduction des inégalités doit passer dans un premier temps par leur accroissement. Toute redistribution s'effectuant au détriment des travailleurs finira par servir leurs intérêts en permettant l'épargne, l'investissement et la croissance nécessaires à l'élévation future de leur niveau de vie. Une politique de redistribution, comme le propose la théorie keynésienne,

est donc à rejeter parce qu'elle a non seulement une influence négative sur l'épargne et l'investissement, mais parce qu'elle contribue, par la générosité des prestations sociales et d'assurance-chômage, à décourager les travailleurs d'offrir leurs services sur le marché du travail.

Le financement public qui est vu comme un soutien vital de l'État à la croissance et au progrès lorsqu'il donne lieu à des subventions à l'entreprise privée ou résulte d'allègements fiscaux en sa faveur, devient pur gaspillage s'il est destiné aux dépenses redistributives de l'État, comme celles qui « *consistent à payer des gens pour les encourager à ne pas travailler* », au moment où on « *pénalise les entreprises parce qu'elles ont réussi à faire des profits* » ; de telles dépenses déficitaires de l'État sont vues comme « *une guerre de redistribution contre la richesse, qui a pour résultat d'appauvrir tout le monde* » [Gilder, *Richesse et pauvreté*, pp. 230-231].

De ce point de vue, l'État mobilise des ressources au détriment de l'entreprise privée. Mais surtout, les taxes qu'il prélève sur les agents économiques privés pour alimenter les dépenses publiques évincent l'activité privée, détournant des ressources réelles d'un usage qui serait plus efficace dans le secteur privé. L'État doit donc non seulement se retirer des activités productives où il entre directement en concurrence avec le secteur privé, mais aussi réduire au maximum les dépenses associées à ses activités improductives de santé et d'éducation publiques, de protection sociale et de redistribution des revenus, de même que de certaines de ses fonctions administratives ou de fournisseur d'infrastructures sociales. Les fonctions de l'État qui ne peuvent être privatisées doivent être gérées selon les normes de l'entreprise privée et rentabilisées, faute de quoi elles doivent être éliminées. L'objectif visé, en somme, est la récupération par le secteur privé de ce dont il a été en quelque sorte « exproprié » au fil des années avec la place croissante prise par l'État ; il s'agit de « recapitaliser » une économie dont une part significative en était arrivée à fonctionner en échappant aux règles du capital ; de redonner un caractère capitaliste à

tout un ensemble d'activités dont le maintien et l'existence devront dépendre de leur rentabilité et dont le fonctionnement sera partie intégrante de l'accumulation du capital.

Libéralisation, déréglementation, désengagement de l'État, privatisation, stabilité monétaire, rigueur budgétaire, fiscalité régressive sont les lignes directrices au nom desquelles le néolibéralisme a engagé une offensive ouverte contre les acquis historiques du travail (droit au travail, sécurité d'emploi, protection du pouvoir d'achat, salaire minimum, accès à la syndicalisation, ...), contre les conquêtes sociales et démocratiques des organisations syndicales et populaires (droit à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale, etc.), c'est-à-dire contre l'écrasante majorité de la population. Si essentiels soient ces acquis, puisqu'ils répondent à de réels besoins sociaux, ils sont un obstacle pour le capital, pour la production de profits, pour l'accumulation privée.

Ce changement de cap était-il pourtant apte à réaliser l'objectif poursuivi, c'est-à-dire de relancer sur une base soutenue l'activité rentable ? Si le recours à l'interventionnisme économique de l'État à partir des années 1930 n'a pas permis de résoudre les problèmes de fond de l'accumulation au sein de cette économie « arrivée à maturité » comme la désignait Keynes, ne serait-il pas illusoire de croire que le retour au « laisser-faire », c'est-à-dire aux conditions mêmes qui avaient rendu nécessaire le soutien étatique à l'activité privée, soit le gage d'une reprise harmonieuse de l'activité économique ?

Le néolibéralisme au pouvoir

[Retour à la table des matières](#)

Dans la plupart des pays, on a d'abord tenté de répondre au problème de la stagflation et de surmonter la crise de 1974 par les mesures keynésiennes. Ce n'est qu'au tournant de la décennie, de 1978 à 1982, que le virage néolibéral s'est effectué dans un certain nombre de pays déterminants, principalement la Grande-Bretagne et les États-Unis, pour se propager ensuite au reste du monde. Mais, déjà au cœur des années 1970, des pas significatifs dans cette voie avaient été franchis. Ce fut d'abord le laboratoire chilien sous la dictature du général Augusto Pinochet, au lendemain du coup d'État militaire qui a renversé dans le sang le régime d'unité populaire démocratiquement élu en 1970 et dirigé par le président Salvador Allende. Les mesures monétaristes inspirées de Milton Friedman y furent déployées en conjonction avec une dénationalisation des entreprises nationalisées sous le régime Allende, la privatisation de services publics, des mesures de déréglementation, une intense répression antisyndicale et une redistribution de la richesse en faveur des riches.

C'est avec beaucoup d'intérêt que l'expérience chilienne a été observée, notamment par Margaret Thatcher, qui allait devenir Première ministre de Grande-Bretagne en 1979. Des liens étroits seront par la suite établis entre son gouvernement et celui du général Pinochet au cours des années 1980 ⁵. La sympathie personnelle de Margaret Thatcher à l'endroit du dictateur sanguinaire l'a amenée à se placer à la tête du mouvement en faveur de sa libération lorsqu'à la fin de 1998, lors d'un séjour à Londres, il a été placé en garde à vue et soumis à

⁵ En particulier, lors de la guerre des îles Malouines (Falklands) entre l'Argentine et la Grande-Bretagne en 1982, Pinochet avait accordé son appui à la Grande-Bretagne et avait mis les bases militaires chiliennes à sa disposition.

des demandes d'extradition formulées d'abord par le gouvernement espagnol, puis par plusieurs autres pays qui voulaient le juger pour les crimes commis contre leurs citoyens après le coup d'État de 1973 ⁶.

On notera au passage que ce soutien d'un dictateur par une néolibérale se réclamant d'un régime démocratique pourrait sembler embarrassante pour le néolibéralisme. En fait, comme l'a soutenu von Hayek, la démocratie n'est pas une valeur promue par le néolibéralisme. Elle peut au contraire à ses yeux constituer un frein au plein déploiement de la liberté essentielle d'action des agents économiques et de leurs intérêts privés, et c'est cette liberté, selon lui, qui doit primer sur la démocratie. On ne s'étonnera donc pas de ce que les théoriciens chefs de file du néolibéralisme, Friedman et von Hayek, aient observé avec enthousiasme l'expérience chilienne, d'autant mieux réussie à leurs yeux qu'elle a donné lieu à une croissance économique relativement rapide ⁷. On ne s'étonnera pas non plus que Margaret Thatcher, pour justifier son soutien au dictateur menacé, ait vanté les mérites de celui à qui on doit, selon elle, d'avoir libéré le Chili de la menace socialiste.

Au moment où se réalisait le laboratoire chilien, des percées dans la voie néolibérale étaient également réalisées en Europe et en Amérique du Nord. En 1974, en République fédérale d'Allemagne, la Banque centrale (*Bundesbank*) tournait le dos à la politique de stimulation

⁶ Après 503 jours d'assignation à résidence en Angleterre alors que la justice espagnole tentait sans succès d'obtenir son extradition, le général Pinochet était l'objet de poursuites dans son propre pays dès son retour en mars 2000. En juillet 2002, la Cour suprême du Chili mettait définitivement un terme aux procédures entreprises contre lui, en le déclarant « mentalement inapte » à subir un procès. La Cour suprême confirmait ainsi la décision de la Cour d'appel de Santiago, rendue l'année précédente, de suspendre les poursuites contre lui pour cause de « démence vasculaire ».

⁷ Une analyse minutieuse des effets réels de la politique néolibérale en ce pays, au-delà des apparences suggérées par la seule évolution du taux de croissance du PIB, laisse plutôt percevoir un accroissement du sous-développement. Voir sur cette question l'ouvrage de Xabier Arrizabalo Montoro cité dans la bibliographie.

keynésienne de l'économie, menée par le gouvernement de coalition dominé par le Parti social-démocrate, et amorçait un virage monétariste qui allait sacrifier l'objectif du plein emploi à la lutte contre l'inflation. Un virage analogue se produisait aux États-Unis dans la deuxième moitié de la décennie sous la présidence du Démocrate James Carter, qui donnait également le coup d'envoi à la déréglementation et à un recul des droits syndicaux.

Le virage prit toute son ampleur avec l'élection des conservateurs dirigés par Margaret Thatcher en Grande-Bretagne en 1979. Pour la première fois, était élu dans un pays capitaliste dominant, un gouvernement dont l'engagement était la mise en œuvre du programme néolibéral. L'année suivante, en 1980, Ronald Reagan était élu à la présidence des États-Unis avec le même engagement. Amorcé au Canada sous le gouvernement libéral de Pierre-Elliott Trudeau avec l'entrée en vigueur de la politique monétariste de la banque centrale en 1975, il se déploya au cours de la décennie suivante à l'enseigne du *reaganisme* importé des États-Unis sous le gouvernement conservateur de Brian Mulroney ; les politiques mises en vigueur au niveau fédéral trouvèrent leur prolongement dans des politiques analogues des diverses provinces, au Québec en particulier sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Privatisation, déréglementation, compressions budgétaires, diminution de la taille du gouvernement, tarification des services publics, rentabilisation, retour au libre jeu des forces du marché, fiscalité favorable à l'investissement privé, tels furent désormais les mots clés au nom desquels fut menée la politique économique.

En 1982, en République fédérale d'Allemagne, la coalition démocrate-chrétienne dirigée par Helmut Kohl était portée au pouvoir, pour y rester jusqu'en 1998. Presque tous les pays d'Europe occidentale du Nord effectuaient par la suite un virage à droite, à l'exception de la Suède, de l'Autriche et de la Norvège qui, à l'enseigne du « partenariat social », s'accrochaient à leur politique de plein emploi et de maintien de l'État providence. Mais cela ne devait être qu'un sursis de quelques années. Dès la fin des années 1980, sous le poids d'une éco-

nomie mondiale désormais dominée par le néolibéralisme, le partenariat social, au nom d'un « assainissement » économique désigné comme incontournable, se transformait en instrument d'implantation des politiques néolibérales.

De la même manière, les espoirs créés en France, en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce par l'élection de gouvernements dirigés par des partis socialistes, seuls ou en coalition avec d'autres partis se réclamant de la classe ouvrière, comme les partis communistes, seront rapidement déçus. Ces gouvernements, même s'ils avaient été portés au pouvoir par l'appui d'une population aspirant à des mesures progressistes, ont, dès leur arrivée au pouvoir comme en Espagne, ou après une brève période de respect de leurs engagements comme en France, tourné le dos à ces engagements pour adhérer à l'orthodoxie néolibérale des gouvernements de droite, abandonnant l'objectif du plein emploi pour donner la priorité à la lutte contre l'inflation, au contrôle des déficits budgétaires, aux réformes fiscales favorables aux détenteurs de capitaux, et aux privatisations.

En Australie, et plus encore en Nouvelle-Zélande qui devint un cas extrême cité de par le monde par les protagonistes du néolibéralisme comme l'exemple à suivre, les partis travaillistes au pouvoir poussèrent plus loin que dans la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher le programme néolibéral.

À la fin des années 1980, des événements majeurs sont venus donner une nouvelle impulsion à l'expansion planétaire du néolibéralisme. La chute, de 1989 à 1991, des régimes bureaucratiques staliens de l'Union soviétique et de ses satellites d'Europe de l'Est apparaissait comme la démonstration de l'inaptitude de l'économie planifiée fondée sur la propriété étatique des moyens de production à diriger les destinées de l'humanité, et comme la consécration du triomphe des lois du marché comme seul régulateur possible de l'économie.

De nombreux ex-membres dirigeants de l'appareil politique (*ex-apparatchiks*) de la bureaucratie répressive se révélèrent spontanément comme des apôtres jusqu'au-boutistes des théories de von Hayek et de Friedman et devinrent les artisans d'une « thérapie de choc » destinée à faire passer sans transition l'économie planifiée à l'économie de marché. Ils ont réalisé, en grande partie à leur bénéfice personnel, de gigantesques programmes de privatisation dans des économies où l'essentiel des grands moyens de production étaient étatiques. De simples administrateurs bureaucratiques tout-puissants de moyens de production appartenant jusque-là à l'État, ils se sont transformés en propriétaires privés de ces mêmes moyens de production, se constituant ainsi en une nouvelle composante nationale de la bourgeoisie mondiale, avec sa fraction mafieuse pratiquant une criminalité à grande échelle.

Ces événements ont largement contribué à conforter la condamnation néolibérale de l'État providence, de l'économie mixte et de l'interventionnisme étatique. La première moitié de la décennie 1990 a ainsi pu voir le néolibéralisme se consolider là où il était déjà implanté, et s'étendre d'autant plus facilement au reste du monde. En Grande-Bretagne, le thatcherisme a survécu à Margaret Thatcher avec la victoire de John Major en 1992. En France, les socialistes ont été supplantés par la droite en 1993. En Italie, en 1994, était élu Silvio Berlusconi ⁸ à la tête d'une coalition incluant une composante néofasciste. En Espagne, le Parti socialiste ouvrier était évincé par le Parti populaire dirigé par Jose Maria Aznar. En Suède, les social-démocrates étaient battus en 1991 par un front de la droite.

Le néolibéralisme s'étendit au même moment en Amérique latine, terrain fertile en raison notamment de l'hyperinflation chronique qui y

⁸ Écarté du pouvoir au terme d'une brève période de sept mois et remplacé par des coalitions successives de centre-gauche menant une politique de droite, Berlusconi y revenait en force en 2001, de nouveau en coalition avec des partis d'extrême droite, d'origine fasciste et xénophobes.

régnait et des remèdes monétaristes proposés pour s'y attaquer. Après le laboratoire chilien, dont il a déjà été question et qui a servi de modèle aux pays capitalistes industrialisés, en premier lieu la Grande-Bretagne, ce fut le laboratoire bolivien, où l'économiste néolibéral américain Jeffrey Sachs a expérimenté à partir de 1985 les méthodes de la « thérapie de choc » qu'il a par la suite proposées et appliquées en Pologne et en Russie au début des années 1990. Ce fut ensuite le virage néolibéral mexicain à partir de 1988 avec l'élection du président Carlos Salinas de Gortari, virage qui atteignit l'Argentine avec l'élection de Carlos Menem en 1989, le Brésil avec l'élection de Fernando Collor de Mello ⁹ la même année, le Venezuela avec la réélection de Carlos Andres Perez également en 1989 et le Pérou avec l'élection d'Alberto Fujimori en 1990. Au Chili, les politiques implantées sous la dictature de Pinochet survivaient sous le gouvernement de Patricio Aylwin, élu en 1989, après la défaite du dictateur lors du plébiscite qu'il avait organisé en 1988 pour solliciter un appui populaire à la reconduction de son gouvernement.

Dernière région du monde à être atteinte, l'Asie n'en subira que plus fortement les effets lorsqu'y éclatera, en 1997, une crise financière dont les contrecoups allaient atteindre toutes les régions du globe. Les économies qui avaient été désignées comme les « tigres » ou « miracles » asiatiques (Hong Kong, Corée du Sud, Taiwan et Singapour), et les autres « dragons » (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines), où la libéralisation et la déréglementation ont donné lieu à une extraordinaire extension des placements spéculatifs et des risques qui y sont associés, ont été les premières à dévoiler les limites d'une vision des choses qui a réussi à s'imposer au monde entier.

⁹ Destitué trois ans plus tard pour corruption, Collor de Mello était le premier chef de l'État, après près de quarante ans de dictature militaire, à accéder au pouvoir par le suffrage universel au Brésil. Il avait défait par une mince majorité le candidat du Parti des travailleurs, Luís Inácio da Silva, dit « Lula ». Son successeur, Fernando Henrique Cardoso, élu en 1994, était porteur du même programme néolibéral.

À la faveur de cette crise, les États-Unis ont intensifié leur campagne contre les obstacles à l'universalisation du néolibéralisme que constituaient encore le Japon et la Corée du Sud dont les modèles de développement fondés sur le rôle dirigeant de l'État en matière de politique industrielle et d'allocation des ressources et sur une forte imbrication de l'État, des banques et de l'industrie, longtemps loués pour leur efficacité, étaient désormais qualifiés d'archaïques, devant faire place à une allocation des ressources par l'intermédiaire de marchés entièrement libres de contrôles étatiques.

Le tournant néolibéral s'est également implanté en Chine à partir de 1989, sur la base de l'écrasement par l'État, sur la Place Tiananmen de Pékin, le 4 juin, du puissant mouvement social qui s'était développé dans les années 1980 contre les privilèges de la bureaucratie et son monopole politique, et pour la démocratie, l'égalité et la justice sociale. Comme dans les pays de l'ex-Union soviétique et ses satellites d'Europe centrale et orientale, les *ex-apparatchiks* y sont devenus les champions de l'économie de marché, des privatisations et de l'insertion dans la mondialisation capitaliste.

Maintenue dans un état dramatique de sous-développement par la domination colonialiste, puis impérialiste, écrasée sous le poids d'une dette extérieure qui bloque toute possibilité de développement, l'Afrique porte le poids insupportable des politiques des pays capitalistes développés et des organismes internationaux comme le FMI et la Banque mondiale ¹⁰ qui ont ruiné l'économie de la quasi totalité des pays du continent ¹¹. Pour les puissants de ce monde, la profonde crise dans laquelle se trouve l'Afrique serait attribuable à ce que cette dernière serait mal intégrée dans le marché mondial. La voie de sortie de cette crise passerait donc par une acceptation des règles du jeu impo-

¹⁰ Voir en particulier Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002. « Prix de sciences économiques en l'honneur d'Alfred Nobel » en 2001, Stiglitz a été vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale de février 1997 à février 2000.

¹¹ L'Afrique du Sud constitue une exception.

sées par le néolibéralisme, comme le renforcement du secteur privé, l'ajustement aux règles commerciales libre-échangistes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une plus grande ouverture à l'investissement étranger et une intensification de la privatisation des services publics déjà bien engagée, autant de mesures mises de l'avant par ce Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, connu par son acronyme anglais NEPAD, qui a été endossé par la réunion des pays du G 8 en 2002 à Kananaskis au Canada.

LE NÉOLIBÉRALISME

2

Quelques résultats des politiques néolibérales

Inflation, croissance, chômage

[Retour à la table des matières](#)

Les politiques néolibérales étaient présentées par leurs protagonistes comme le remède incontournable à la stagflation des années 1970. Elles devaient permettre d'endiguer l'inflation et de remettre l'économie sur le sentier de la croissance. Sur le plan de la lutte contre l'inflation, après des résultats catastrophiques de 1979 à 1982, les politiques monétaristes ont permis d'atteindre le but recherché. De 9% qu'il était au cours de la décennie 1971-1980, le taux annuel moyen d'inflation des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), lorsqu'on en exclut les « pays à forte inflation »¹², a été réduit à 5% au cours des années 1981-1990 et à un peu plus de 2% au cours des années 1991-2000¹³.

¹² Fondée en 1960 par vingt pays industrialisés d'Amérique du Nord et d'Europe, l'OCDE comptait trente membres en 2002. Jusqu'en 2000, les pays « à forte inflation » étaient ceux dont le taux d'inflation a été d'au moins 10% en moyenne pendant les années 1990. Ce sont désormais les pays dont le taux d'inflation a été d'au moins 10% au cours des dix dernières années. Ces pays

Pour ce qui est de la croissance économique par contre, telle que mesurés par la croissance du Produit intérieur brut (PIB), de 3,5% en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE dans les années 1970, elle a diminué à 3,0% pendant les années 1980 et à 2,65% pendant les années 1990. Le taux de chômage quant à lui, résultat direct de l'abandon de la lutte pour l'emploi en faveur de la lutte contre l'inflation, est passé de 4% en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE dans les années 1970, à 7% au cours des deux décennies suivantes. Ces chiffres, qui sont des moyennes, sont dans certains cas largement dépassés, comme en Pologne et en République slovaque, mais aussi en Espagne, en Italie, en Finlande, en Grèce et en France, et, à un moindre titre, au Canada et en Australie. Quelque 35 millions de personnes se trouvaient ainsi sans emploi au début des années 2000 dans ce seul « club des pays riches » qu'est l'OCDE, sans compter les millions de personnes en situation de travail précaire (temps partiel, contrats à durée déterminée, ...), au nom d'une flexibilité du marché du travail réclamée comme une condition de l'amélioration économique. Au cours des années 1980 et 1990, l'emploi à temps partiel a représenté en moyenne entre 10 et 15% de l'emploi total aux États-Unis, en Allemagne et en France, entre 15 et 20% en Suède, au Canada et au Japon, entre 20 et 25% en Grande-Bretagne, en Suisse et en Australie (OCDE, *Perspectives économiques* no 65, juin 1999, p. 160).

Sur le plan de la croissance donc, et de l'emploi qu'elle devait générer, l'échec des politiques néolibérales est manifeste. Elles n'ont pas réussi à assurer la relance et la stabilité de la croissance promises. Dans de nombreux cas, dont le plus percutant est celui de l'Argentine, elles ont provoqué une marche à la catastrophe.

étaient au départ la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République tchèque et la Turquie. Depuis 2000, ce sont la Hongrie, le Mexique, la Pologne et la Turquie.

¹³ Ces chiffres sont tirés de divers numéros de *Perspectives économiques de l'OCDE*, publiées en juin et en décembre de chaque année.

Le désastre argentin

[Retour à la table des matières](#)

Pays qui avait dans les années 1940 l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde, l'Argentine s'est littéralement effondrée sous les effets cumulés d'une gestion économique néolibérale marquée par une corruption généralisée, qui puise son origine dans la dictature militaire dirigée par le général Jorge Videla, au pouvoir de 1976 à 1983, et qui a connu son plein déploiement sous la présidence du péroniste Carlos Menem de 1989 à 1998. Désignée comme le « meilleur élève du Fonds monétaire international », l'Argentine a mis en œuvre toute la gamme des mesures exigées de cet organisme.

Aux prises avec une dette extérieure qui avait plus que quintuplé en sept ans sous la dictature militaire ¹⁴, de 8 à 45 milliards de dollars, en raison notamment d'une dilapidation et d'un détournement des fonds publics par la junte au pouvoir et de la hausse draconienne des taux d'intérêt qui a caractérisé la première phase d'application des politiques néolibérales au début des années 1980, l'Argentine procédait, sous la présidence de Carlos Menem à partir de 1989, à une privatisation massive des services publics, offerts aux multinationales à environ 30% de leur valeur, à une hausse des taux d'intérêt, à la libéralisation de l'économie et à la « dollarisation » de la monnaie nationale, le peso, c'est-à-dire à l'instauration de la parité entre le peso et le dollar américain. Elle parvenait par cette dernière mesure à juguler l'hyperinflation en vigueur et à alléger le poids de la dette extérieure libellée en dollars, et surtout à instaurer un climat de confiance pour

¹⁴ En dépit des bons soins du FMI qui a démontré des égards particuliers à l'endroit de la junte militaire en collaborant systématiquement avec elle et en déléguant un émissaire particulier, Dante Simone, auprès de la Banque centrale argentine pendant la dictature.

les investisseurs étrangers, mais en créant un nouveau problème, celui de la chute des exportations par la perte de compétitivité du pays sur le marché extérieur et d'une hausse des importations.

Il s'ensuivit une augmentation du déficit commercial et par conséquent de la dette extérieure, qui atteignait ainsi les 150 milliards en 2002, dans un contexte où on a permis impunément une évasion fiscale massive des riches privant l'État de la moitié de ses recettes et une fuite des capitaux vers l'étranger dont le montant atteignait les 120 milliards la même année, soit presque le niveau de la dette extérieure. Le résultat : une économie en ruines, 30% de la population en chômage et près de 50% sous le seuil de la pauvreté dans un contexte où le régime de protection sociale a été en grande partie liquidé, une profonde récession qui, au terme de quatre années, a conduit à l'explosion sociale à la fin de 2001. L'onde de choc argentine se transmettait à l'Uruguay quelques mois plus tard.

Accroissement des inégalités, crises financières, désengagement de l'État

[Retour à la table des matières](#)

Au cours de ces deux décennies de politiques économiques néolibérales, de 1980 à 2000, l'exclusion et l'inégalité de la répartition des revenus et des richesses ont progressé de manière renversante dans le monde, entre riches et pauvres dans les pays riches, et entre pays riches et pays pauvres. À titre d'exemple, selon des chiffres révélés en 1998 par le *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à la fin des années 1990, les 20% les plus riches de l'humanité accaparaient 86% des richesses ; les 20% les moins riches, 1,3%. En 1960, le revenu des premiers était 30 fois supérieur au revenu des seconds. En 1995, il était 82 fois supérieur. Dans plus de 70 pays, le revenu par

habitant était à la fin des années 1990 inférieur à ce qu'il était 20 ans plus tôt. Les 225 plus grandes fortunes du monde dépassaient les 1000 milliards de dollars, soit l'équivalent du revenu annuel de près de la moitié de l'humanité. Aux États-Unis, le pays le plus riche du monde, 45 millions de personnes vivaient sous le seuil de la pauvreté, 40 millions étaient sans couverture médicale, 52 millions étaient illettrés. En ce même pays, selon une enquête de la revue *Business Week*, un dirigeant d'entreprise gagnait en moyenne 20 fois le salaire d'un ouvrier en 1980, 85 fois en 1990 et 530 fois en 2000.

L'inégalité, soi-disant nécessaire selon le dogme néolibéral pour remettre l'économie sur le sentier de la croissance, tarde, c'est le moins qu'on puisse dire, à produire les effets promis.

Les mesures fiscales favorables au capital qui sont au cœur des politiques néolibérales de relance de l'investissement ont certes contribué à restaurer la rentabilité du capital, mais, conjuguées aux mesures de déréglementation des marchés financiers, elles ont amplifié un mouvement de recherche d'une rentabilité accrue dans les placements spéculatifs à court terme, laissant pour compte l'investissement dans le domaine des biens d'équipement qui est la condition *sine qua non* de la croissance économique réelle, accroissant les risques de déstabilisation de l'économie et provoquant le déclenchement de profondes crises financières et boursières en 1987 et 1997-1998 et l'éclatement de la bulle de la « nouvelle économie » en 2000.

La réduction de la fiscalité en faveur de l'investissement ne produisant pas les résultats escomptés sur la croissance économique et par conséquent sur les revenus de taxation perçus par l'État, on peut facilement comprendre que le maintien d'un niveau constant de dépenses publiques dans ces circonstances a eu pour effet d'amplifier un déficit budgétaire et une dette publique par ailleurs accrues par les dépenses supplémentaires d'assurance-chômage et d'assistance sociale provoquées par la stagnation. D'où la détermination encore plus forte

des gouvernements néolibéraux à réduire la « taille de l'État », en sa-brant principalement dans les programmes sociaux.

Le Québec et le Canada n'échappant pas à cette tendance lourde, le gouvernement du Parti québécois s'engageait en 1996 dans une opération d'assainissement des finances publiques et de poursuite de l'objectif d'une élimination complète du déficit pour l'exercice financier de 1999-2000. Il pouvait d'autant mieux s'y atteler qu'il s'était assuré l'appui de ses « partenaires sociaux », au nombre desquels les grandes centrales syndicales ; parmi les conséquences de cette adhé-sion aux politiques néolibérales, des réductions draconiennes du fi-nancement public de la santé et de l'éducation. Au même moment, le gouvernement libéral à Ottawa se donnait les moyens de réaliser son objectif de l'équilibre, puis du surplus budgétaire, en refusant de cor-riger un déséquilibre fiscal grâce auquel il accumulait des surplus alors que les provinces étaient privées des fonds nécessaires au finan-cement de leurs programmes de santé et d'éducation, en détournant illégalement vers le budget des revenus et dépenses du gouvernement les surplus de la caisse d'assurance-emploi créés par l'exclusion de dizaines de milliers de chômeurs ainsi privés de prestations, et en re-fusant de remettre aux plus âgés de la société les 3 milliards de dollars de prestations dont ils ont été privés depuis 1993 par la négligence gouvernementale de les inscrire parmi les bénéficiaires admissibles au Supplément de revenu garanti.

Des souverainetés nationales soumises aux marchés

[Retour à la table des matières](#)

La volonté de libéraliser les échanges commerciaux et de faire re-culer le protectionnisme avaient été à l'origine de « cycles » successifs de négociations internationales qui se sont déroulées dès après la Deuxième Guerre mondiale, dans le cadre de l'Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce ou *General Agreement on Tariffs and*

Trade (GATT), signé à Genève en 1947 sous les auspices des Nations unies. Ils ont permis de réduire progressivement les tarifs douaniers d'un nombre croissant de pays. Le dernier « cycle » de négociations mené à terme, désigné « cycle de l'Uruguay », s'est toutefois conclu par un changement qualitatif majeur avec la création le 1^{er} janvier 1995 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ¹⁵. Venue rejoindre les grandes institutions internationales créées au lendemain de la Deuxième Guerre, comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou Banque mondiale, l'OMC a ceci de particulier qu'elle est dotée, par consentement des pays signataires de l'accord, de pouvoirs supranationaux échappant au contrôle parlementaire des États nationaux, qu'elle dispose du pouvoir d'imposer des règles de conduite à ces États nationaux, dont la souveraineté peut ainsi être mise en échec sur des questions d'importance capitale comme la législation du travail, la protection de l'environnement, etc., si les réglementations en ces matières sont jugées contraires au principe suprême de la « liberté du commerce » !

À partir de ce point d'appui qu'est l'OMC, on a voulu étendre aux investissements la reconnaissance internationale du principe de la plus complète liberté de mouvement, qu'il s'agisse d'investissements industriels, commerciaux, immobiliers ou financiers, de transactions sur les devises, les actions et les obligations, la propriété foncière ou les ressources naturelles. C'est au sein de l'OCDE, et dans le plus grand secret ¹⁶, qu'ont été entamées en mai 1995 les négociations en vue de conclure un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Dans l'esprit de ses concepteurs, cet accord devait avoir le statut d'un traité,

¹⁵ Un nouveau cycle de négociations multilatérales, désigné « cycle du développement », a été lancé en novembre 2001 à Doha au Qatar sous l'égide de l'OMC, où elle avait cherché refuge à l'abri des protestataires après l'échec du rendez-vous de Seattle en décembre 1999. Des manifestations antimondialisation d'envergure avaient empêché que s'y amorce ce qui devait alors être désigné le « cycle du millénaire ».

¹⁶ Le siège social de l'OCDE à Paris est, ironie du sort, le Château de la Muette.

dont les dispositions prévaudraient sur les lois internes des pays signataires. Le projet prévoyait la protection complète de l'investissement et des profits escomptés, en toute circonstance et en particulier en cas de « troubles sociaux » ou d'événements quelconques ayant causé à un investisseur des manques à gagner ou des pertes de profit. Il accordait à tout investisseur privé le droit, reconnu aux seuls États dans le cas de l'OMC, de poursuivre un État devant un tribunal privé. Les investisseurs auraient eu la possibilité de demander à un tel tribunal de déclarer qu'un règlement national, voire une loi, constitue une atteinte à la liberté d'investir et doit être abrogé ; entre temps, l'État coupable aurait eu l'obligation de verser à l'investisseur lésé une compensation financière.

En somme, le projet d'AMI avait pour objectif d'établir des droits pour les investisseurs et la primauté de ces droits sur ceux des États, réduits à adapter leurs politiques aux accords internationaux sous peine d'être poursuivis devant les tribunaux en cas de dérogation. Fort heureusement, en avril 1997, deux ans après le début de la négociation secrète du projet, celui-ci a pu être dévoilé grâce à une fuite. Dès lors s'est construit à l'échelle mondiale un vaste mouvement d'opposition qui a fini par avoir raison du projet, la pression sociale forçant le gouvernement français du Parti socialiste dirigé par Lionel Jospin à se retirer des négociations et à les faire ainsi avorter. Il serait toutefois naïf de croire que le projet ait été définitivement enterré. Tôt ou tard, ses protagonistes allaient chercher le moyen de le faire jaillir de ses cendres. Après l'échec du cycle de négociations au sein de l'OCDE en octobre 1998, il a été renvoyé à l'OMC, cadre dans lequel il devait à l'origine être négocié, parmi les 134 pays membres de cette organisation¹⁷. Jugeant ce forum inapproprié parce qu'ils y auraient sans doute rencontré l'opposition des pays sous-développés, les pays industrialisés avaient alors décidé de procéder exclusivement entre eux et dans le plus grand secret, au sein du club des pays riches qu'est l'OCDE.

¹⁷ Ce nombre atteignait 144 en 2002.

Le résultat visé, comme l'expliquait le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, lors du lancement des négociations secrètes sur le projet d'AMI en 1995 ¹⁸ était d'ajouter un élément de plus à la « mise en place de la constitution mondiale du XXI^e siècle » [Chesnais, juin 1998, p. 72]. Belle constitution que celle qu'on tente d'élaborer en secret sans la participation des peuples. Cela n'est pas sans rappeler la « Constitution » canadienne de 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, « bill » privé adopté par le Parlement de Londres sans aucune consultation de la population. L'un des « pères » de cette confédération, John Macdonald, estimait alors qu'il serait absurde de soumettre à la population le projet de constitution. « Une fois adoptée sans possibilité de recours, disait-il, la population apprendra vite à l'accepter » ¹⁹.

Fait digne de mention, les clauses de protection des « droits » des investisseurs internationaux que visait l'AMI, et que visent toujours les multinationales et leurs représentants au sein des gouvernements, étaient pour l'essentiel déjà consignées dans un accord international, plus précisément dans le désormais célèbre chapitre 11 de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, entré en vigueur en 1994. L'ALENA constitue de ce fait un solide pivot sur lequel vont continuer à s'appuyer les défenseurs de la plus grande liberté d'action des investisseurs et d'une garantie étanche de leurs rendements contre toute éventualité, pour tenter d'en obtenir la généralisation à l'échelle mondiale, après la tentative infructueuse de l'AMI. La première étape de cette seconde offensive a été l'ouverture des négociations en vue de la création d'une Zone de libre échange des Amériques (ZLEA) englobant 34 des 35 pays de l'hémisphère américain, « de la Terre de Baffin à la Terre de

¹⁸ Le successeur de Renato Ruggiero à la direction de l'OMC, à partir de 1999, est Michael Moore.

¹⁹ Cité par Stanley-Bréhaut Ryerson, *Le capitalisme et la confédération. Aux sources du conflit Canada-Québec, 1760-1873*, traduit de l'anglais par André d'Allemagne, Montréal, Éditions Parti-Pris, 1978, p. 270.

feu », à l'exclusion de Cuba. Amorcées à Santiago, au Chili, en 1998 et visant la conclusion d'un accord au plus tard en 2005, ces négociations, tout comme celles de l'AMI, s'étaient, jusqu'au Sommet de Québec en avril 2001, déroulées dans le secret, gardant en particulier hors de la connaissance des peuples concernés cette même « charte des droits des multinationales » qu'elles entendaient instaurer. Fort heureusement, comme dans le cas de l'AMI, une fuite en a dévoilé le contenu au bénéfice général et ainsi contribué à susciter contre ce projet l'opposition conséquente de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « la société civile ».

L'intégration néolibérale de l'Europe

[Retour à la table des matières](#)

La même philosophie de l'abandon des souverainetés nationales et du contrôle parlementaire des États sur des éléments clés de la politique économique pour en livrer le sort à des institutions supranationales et, en définitive, aux mécanismes du marché dont elles sont les chiens de garde, a présidé à la création de la monnaie unique européenne, l'euro, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1999, et d'une Banque centrale européenne (BCE) désormais responsable, en toute indépendance, de la politique monétaire des pays membres ²⁰. Le nouveau dispositif donne dans les faits à une institution qui échappe à tout contrôle, même fédératif, des pays membres, un pouvoir effectif d'orienter leurs politiques budgétaires, fiscales, économiques et sociales. L'indépendance de la BCE à l'égard des pays membres de

²⁰ Les onze pays participants de l'Union économique et monétaire européenne, ou pays de la « zone euro », étaient, lors de sa création le 1^{er} janvier 1999, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce a intégré la zone euro le 1^{er} janvier 2001. Trois des quinze membres de l'Union européenne n'en faisaient pas partie en 2002, le Danemark, la Grande-Bretagne et la Suède.

l'Union européenne n'est que le pendant de sa dépendance l'égard des marchés financiers.

La création de la monnaie unique est le dernier acte constitutif de l'intégration économique de l'Europe, une intégration amorcée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale à l'enseigne de la coordination des politiques publiques et des investissements et de la réglementation des marchés, avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 et de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957, mais dont les étapes décisives structurant l'Europe comme un marché unique des biens et services, du travail et des capitaux ont été franchies dans les années 1980 et 1990 sous l'influence du néolibéralisme triomphant, avec l'adoption de l'Acte unique de 1986 et des traités de Maastricht de 1993 et d'Amsterdam de 1997. Dans ce cadre, en présence d'une monnaie unique qui exclut les anciennes dévaluations compétitives des monnaies nationales, les capitalistes de chaque pays ne disposent plus que de la soupe des réductions des salaires et des conditions de travail en général pour améliorer leur compétitivité, ce qui laisse entrevoir de fortes pressions à la baisse sur ces conditions de travail dans le sens de leur homogénéisation vers le bas, dans un contexte où les mouvements de délocalisation du capital sont largement favorisés par l'élimination des risques de fluctuations et des coûts de conversion d'une devise à l'autre. La Charte sociale adoptée en 1989 et réaffirmée dans le traité d'Amsterdam en 1997 ne fournit aucune garantie contre cette évolution incontournable, n'étant que l'énoncé de vagues principes généraux sans valeur contraignante, comme le droit à un emploi « justement rémunéré », à une protection sociale « adéquate » et à une retraite « suffisante ».

Libre de tout contrôle des États membres, la Banque centrale européenne est investie d'une seule obligation, la préservation de la stabilité des prix par le jeu des taux d'intérêt. Les mesures de soutien de l'activité économique et de l'emploi que sont les politiques budgétaires et fiscales demeurent, selon un principe « de subsidiarité », une préroga-

tive des États membres, mais la marge de manœuvre des États en la matière est sévèrement circonscrite par l'obligation qui leur est faite de contenir leurs déficits budgétaires en deçà de 3% de leur Produit intérieur brut. Il va sans dire que cette règle est de nature à favoriser le démantèlement des services publics et des régimes de protection sociale, pour le plus grand bien des capitaux privés qui attendent le moment de s'investir dans la privatisation de ces services. Quant au budget communautaire, sa taille insignifiante d'un peu plus de 1% du PIB européen ²¹, le prive de tout rôle significatif dans la mise en œuvre de mesures d'intervention. Ce maintien du poids du budget communautaire à sa plus simple expression, conjugué au refus de doter l'Union européenne de véritables structures démocratiques et de pouvoirs fédératifs ²², illustre bien le fait que l'achèvement de l'édification d'une Europe économique, pleinement adaptée aux besoins du capital selon les principes néolibéraux, a eu pour corollaire, voire pour condition, la non-édification d'une Europe politique dotée d'instances démocratiques exerçant un contrôle de la sphère économique.

Ces institutions supranationales, comme l'OMC et la BCE, auxquelles les États ont abandonné leur souveraineté dans des champs décisifs, sont autant de rouages de cette nouvelle « constitution » néolibérale mondiale du XXI^e siècle en voie d'achèvement, une constitution adaptée aux besoins de la « globalisation », c'est-à-dire de la mondialisation du capital. Le terme « globalisation », passé dans le vocabulaire quotidien pour rendre compte d'une réalité à laquelle il n'y aurait d'autre choix que s'adapter, traduit le fait que dans le cadre actuel, celui du capital mondialisé, les activités des sphères de la production et de la commercialisation sont guidées par une stratégie

²¹ À titre de comparaison, le budget de l'État fédéral aux États-Unis est de 10% du PIB.

²² Le Parlement européen est élu au suffrage universel, mais le pouvoir législatif est détenu par le Conseil des ministres, auquel le Parlement peut faire des recommandations. Les institutions investies du pouvoir véritable sont la Commission européenne, la Cour de justice et la Banque centrale, qui n'ont pas de légitimité électorale.

« globale », portant simultanément sur les zones d'approvisionnement, la localisation de la production et la mise en marché. De même, dans la sphère financière, sont déterminés par une stratégie globale les choix déterminant la composition des portefeuilles d'actifs (actions, obligations, devises, etc.) et les marchés sur lesquels ces actifs sont transigés à l'échelle mondiale [Chesnais, 1996, p. 11]. Dans cette globalisation, la sphère financière occupe une place prépondérante.

Sous l'hégémonie américaine

[Retour à la table des matières](#)

Si significatif soit ce développement d'institutions supranationales auxquelles sont abandonnés des pouvoirs demeurés jusqu'alors nationaux, ce serait toutefois une erreur que d'en conclure à l'effacement des États nationaux devant un « capitalisme mondial » et à leur subordination à ces institutions supranationales. La réalité est au contraire celle de la subsistance d'une hiérarchie d'États nationaux rivaux, soumis à l'hégémonie économique, politique et militaire du puissant impérialisme américain. Si d'aucuns pouvaient encore en douter, les attentats du 11 septembre 2001 sont venus brutalement leur rappeler, avec le renforcement sans précédent de l'appareil militaire et de l'appareil de sécurité aux États-Unis et avec l'injonction signifiée aux pays « alliés » d'agir dans le même sens : « *Vous êtes avec nous ou vous êtes contre nous !* ». L'arrogance du puissant s'est également exprimée, entre autres, par son mépris des institutions internationales comme l'ONU et des conventions de Genève sur les prisonniers de guerre, par son refus de signer le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, par son opposition à la création et son boycott de la Cour pénale internationale créée aux fins de juger et de condamner pays et individus en cas de crimes de guerre, de génocides et de crimes contre l'humanité. Se présentant comme les plus ardents défenseurs du libre échange, les États-Unis n'ont pas hésité à en renier les principes chaque fois qu'il en allait de leur intérêt, en recourant par

exemple en 2001-2002 à des mesures protectionnistes pour limiter les importations d'acier en provenance de l'Union européenne, de la Russie et du Japon et les importations de bois d'œuvre en provenance du Canada, et en octroyant de généreuses subventions aux fermiers américains pour les aider à faire face à la concurrence des producteurs agricoles étrangers, agissant ainsi en totale contradiction avec leurs engagements pris en novembre 2001 à Doha au Qatar dont un objectif déclaré était la libéralisation de l'agriculture.

LE NÉOLIBÉRALISME

3

La dictature des marchés financiers

Libéralisation et déréglementation

[Retour à la table des matières](#)

Les mesures de libéralisation et de déréglementation mises en vigueur par les États-Unis et la Grande-Bretagne entre 1979 et 1982 ont donné lieu à un décloisonnement interne et externe des systèmes financiers nationaux, auparavant compartimentés (entre les activités réservées aux banques, aux sociétés de fiducie, aux sociétés d'assurance, aux maisons de courtage, etc.) et fermés sur l'extérieur. Elles ont permis l'émergence d'un système financier mondialisé, dominé par les États-Unis en raison de l'importance de leur dollar jouant le rôle de monnaie internationale, et de la dimension de leurs marchés boursiers et d'obligations.

Traditionnellement au centre des activités de financement dans leur fonction d'« intermédiaire » entre les épargnants et les emprunteurs, les banques ont en quelque sorte perdu leur statut privilégié pour se retrouver en concurrence avec une diversité d'organismes financiers

non bancaires. Le décloisonnement des établissements financiers a produit un phénomène de « désintermédiation » par lequel les emprunteurs ont court-circuité les banques pour solliciter directement les pourvoyeurs de fonds en émettant des titres sur les marchés financiers. Quant aux pourvoyeurs de fonds, ils se sont en partie détournés des placements traditionnellement peu rémunérés des banques, pour orienter davantage leurs épargnes vers les fonds communs de placement (fonds « mutuels »), les fonds de retraite (ou fonds de pension) et les actions en bourse. Dans les pays d'Europe continentale, où l'intermédiation bancaire a traditionnellement eu un poids relatif plus important qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'introduction de la monnaie unique en 1999, par l'élimination du risque de change, l'effacement des barrières entre les marchés nationaux des capitaux et la création d'un marché européen des capitaux, a donné une forte impulsion à la désintermédiation bancaire.

Engagés dans une dure concurrence, les établissements financiers ont développé toute une gamme de nouveaux instruments financiers, comme les « produits dérivés », tels les contrats à terme (*futures*), les options d'achat et de vente de titres et les contrats d'échange (*swaps*), dont la valeur est *dérivée* d'actifs financiers ou réels sous-jacents et dont la raison d'être est, en principe, la protection contre le risque, mais, en réalité, la spéculation en vue d'un rendement accru. Sont apparus également avec la même finalité les fonds hautement spéculatifs que sont les « fonds de couverture » (*hedge funds*), dont la dénomination indique que la recherche de la protection est un but premier. En fait, la finalité des fonds de couverture est d'abord la recherche du rendement maximum par le recours à des montages financiers et aux placements spéculatifs. Les fonds de couverture sont des fonds d'investissement pour gens fortunés. La mise de fonds initiale était, à l'origine, de plusieurs centaines de milliers de dollars. Des fonds plus accessibles, pour une mise initiale minimum de quelque milliers de dollars, sont apparus par la suite.

Les fonds de couverture n'étaient à l'origine soumis à aucune réglementation effective en matière de capitaux propres. L'un d'eux, le fonds américain *Long Term Capital Management* (LTCM), s'est fait connaître par sa faillite retentissante en 1998. Avec des capitaux propres à peine supérieurs à 2 milliards de dollars, LTCM détenait un portefeuille de 200 milliards de dollars et des produits dérivés d'une valeur de 1250 milliards de dollars. Après avoir rapporté à ses actionnaires des taux de rendement de 43% en 1995, 41% en 1996 et 17% en 1997, il s'est trouvé au bord de la faillite en 1998. Il n'est pas inutile de mentionner que les deux grands spécialistes des produits dérivés, les récipiendaires du « prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel » en 1997, Myrton Scholes et Robert Merton, étaient des associés de LTCM. Grâce à une intervention extraordinaire de la Réserve fédérale de New York qui a réuni en quelques heures les fonds nécessaires, le LTCM a pu être sauvé.

Compte tenu, en particulier, des difficultés croissantes de fructification du capital investi dans l'activité économique réelle (production et commerce), des masses de plus en plus grandes de capital ont cherché à se valoriser dans la sphère proprement financière. Au cours de la première décennie de libéralisation et de déréglementation des marchés financiers, le taux de croissance annuel moyen du stock d'actifs financiers a été trois fois supérieur à celui de la formation brute de capital fixe dans les pays de l'OCDE. Premier volet des marchés financiers à entrer dans la mondialisation financière avec l'effondrement du système monétaire international de Bretton Woods en 1971 et l'avènement d'un régime de taux de change fluctuants, le marché des devises est devenu un marché dont la première fonction est la spéculation. À la fin des années 1990, le volume *quotidien* de transactions sur ce marché atteignait quelque 1800 milliards de dollars, alors que le volume *annuel* des échanges internationaux de marchandises était de 5500 milliards de dollars. En supposant 300 jours par année d'ouverture des marchés financiers, on peut vérifier que pour chaque milliard de dollars de transactions commerciales internationales, on

comptait, à la fin des années 1990, quelque 100 milliards de dollars de transactions spéculatives sur les devises.

Prédominance de l'investissement spéculatif à court terme

[Retour à la table des matières](#)

La recherche du rendement maximum à court terme est devenue prédominante. Les placements volatils, spéculatifs, de capitaux financiers conservant un haut degré de liquidité, ont pris le pas sur les placements stables que sont les investissements réels dans la capacité productive. La logique financière s'est résolument imposée, subordonnant la logique industrielle. Cette évolution est devenue de plus en plus significative avec la place, désormais prépondérante sur les marchés financiers des gestionnaires de fonds communs de placement et de fonds de retraite dont la stratégie d'investissement est d'abord guidée par la recherche du rendement maximum à court terme.

Les conséquences de cette évolution sont significatives à maints égards. D'une part, la logique de l'investissement spéculatif à court terme qui préside à des placements d'épargne destinés à garantir l'existence matérielle des retraités est une logique fort périlleuse car elle fait dépendre la sécurité financière à la retraite des aléas des marchés financiers. D'autre part, la recherche du rendement maximum sur les marchés financiers place objectivement en conflit les besoins des retraités et ceux des travailleurs actifs qui ont, eux, à subir dans leurs conditions de travail les conséquences de la recherche par leurs employeurs d'un taux de rendement maximum. La contradiction atteint son comble lorsqu'on constate que c'est l'argent des salariés qui est devenu la composante dominante des placements, sur des marchés financiers qui imposent leurs diktats à ces mêmes salariés. Elle franchit un pas de plus encore lorsqu'on se rend compte qu'en raison de

leur taille, de leur grande volatilité et de leur répartition (diversification) à l'échelle de la planète en quête du meilleur rendement, les investissements des fonds de retraite et des fonds communs de placement constituent une source majeure d'accroissement de l'instabilité des marchés financiers et des risques de crise financière mondiale. Et cette situation ne peut que s'amplifier au cours des prochaines années avec le vieillissement de la population et l'accroissement destiné à se poursuivre des actifs des caisses de retraite. Ceux-ci sont passés de 29% du PIB en 1987 à 38% en 1996 dans les pays de l'OCDE, selon les chiffres de cet organisme.

« Gouvernance d'entreprise »

[Retour à la table des matières](#)

Une véritable dictature des marchés financiers s'est installée, leurs exigences s'imposant, au sein des entreprises industrielles, par le principe de la « gouvernance d'entreprise » (traduction de l'expression *corporate governance*). En vertu de ce principe qui s'est développé aux États-Unis à partir de la fin des années 1980 et qui s'est transmis au reste du monde par l'internationalisation de la détention des actions, les actionnaires, mais essentiellement les gestionnaires de grands blocs d'actions d'une entreprise, sont investis du pouvoir de participer à sa gestion et d'influencer son orientation. Les motivations à court terme des principaux détenteurs de blocs d'actions que sont devenus les gestionnaires de fonds communs de placement et de fonds de retraite en arrivent ainsi à l'emporter sur la logique à long terme de l'investissement industriel créateur d'emploi. Les entreprises industrielles elles-mêmes sont catapultées dans cette logique, une partie de leurs investissements étant dirigés vers les marchés financiers. La santé des marchés financiers est dès lors une condition essentielle de leur rentabilité, au même titre que la flexibilité du marché du travail, la discipline salariale, la rationalisation des opérations et les licenciements qui en découlent.

Cette tendance, à l'œuvre à l'échelle mondiale, a modifié jusqu'à la vision du développement dans les pays sous-développés. Alors qu'on désignait encore il n'y a pas si longtemps de « Nouveaux pays industriels » ou « Nouveaux pays en voie d'industrialisation » (NPI) ceux qui, parmi les pays moins développés, avaient franchi des pas dans la voie de l'industrialisation, et qu'on se préoccupait des investissements directs à l'étranger (IDE) qui y étaient effectués dans la sphère productive, on parle désormais, pour désigner les mêmes pays, de « marchés émergents », c'est-à-dire de marchés financiers où l'investissement qui domine est celui qui obéit d'abord à la logique financière, l'investissement de portefeuille à court terme de nature spéculative.

Des risques croissants de crise financière

[Retour à la table des matières](#)

La déréglementation financière amorcée au début des années 1980 et les pratiques qui se sont développées dans son sillage ont fait resurgir les conditions de l'émergence de crises financières. Le recours excessif à l'endettement est l'une de ces pratiques. Sa motivation est la suivante. Les profits plus élevés résultant d'un capital global dont la taille est augmentée par un capital emprunté venant s'ajouter au capital propre de l'investisseur procurent un taux de rendement plus élevé sur ce capital propre. Un taux de rendement de 10% sur un capital de 100 dollars constitué de 10 dollars de capital propre et de 90 dollars de capital emprunté permet de doubler la mise initiale de 10 dollars ²³. Le taux de rendement sur les fonds propres est ainsi porté à 100%

²³ En fait, un peu moins, puisqu'il faut soustraire du rendement brut les frais d'intérêt sur le capital emprunté.

alors que le taux de rendement sur l'ensemble du capital investi n'est que de 10%.

C'est ce qu'on appelle l'*effet de levier*²⁴. Et plus la partie empruntée est élevée, plus grand est l'effet de levier. On aura compris toutefois qu'il y a une contrepartie à cet effet multiplicateur. Tant que tout va bien, l'effet de levier est bénéfique. Mais si les choses se mettent à mal aller, si les taux d'intérêt sur le capital emprunté augmentent et si le taux de rendement sur l'ensemble du capital investi baisse, l'effet de levier se déploie en sens inverse et c'est la catastrophe. Pourtant, dans l'optique de la « gouvernance d'entreprise », qui accorde la primauté à la rentabilité financière immédiate recherchée par les grands détenteurs de blocs d'actions, le taux de rendement sur les fonds propres est devenu un critère privilégié d'évaluation de la rentabilité des entreprises. Il s'agit de toute évidence d'un trompe-l'œil. Un rendement spéculatif élevé a toujours pour contrepartie un risque élevé. La faillite déjà mentionnée du fonds de couverture LTCM en 1998 en est un exemple percutant. Les difficultés observées dans le secteur bancaire depuis les années 1980 en sont un autre exemple.

Déclassées de leur statut d'acteur principal dans la sphère financière par la déréglementation, les banques ont tenté de reconquérir leur part du marché en s'orientant davantage vers des prêts à risque élevé (prêts aux pays sous-développés, spéculation immobilière, participation à des montages financiers dans le cadre d'acquisitions d'entreprises financées en partie par l'émission d'obligations à haut rendement mais à risque très élevé (appelées obligations de pacotille ou *junk bonds*). Dès les années 1980, une multitude de banques se

²⁴ Par analogie avec le principe mécanique qui consiste, à l'aide d'une barre rigide appuyée sur un pivot posé sur le sol, à soulever un poids déposé à l'une des extrémités de la barre en appliquant une pression vers le bas à l'autre extrémité. Pour une distance donnée entre le pivot et l'extrémité de la barre où se trouve le poids à soulever, l'effet de levier est d'autant plus puissant que la distance est grande entre le pivot et l'extrémité où s'applique la pression vers le bas.

sont retrouvées en sérieuse difficulté dans plusieurs pays. Aux États-Unis, des centaines de banques ont fait faillite au cours de cette décennie, sur les 13 000 que comptait alors le pays. La plus spectaculaire de ces faillites est celle des « Caisses d'épargne et de crédit » (*Savings and Loans Institutions*). Protégées pendant des décennies par une réglementation contrôlant rigoureusement les marges entre les taux d'intérêt sur les prêts et sur les dépôts, de manière à protéger l'argent des petits épargnants, elles ont été emportées par les effets de la déréglementation bancaire votée sous la présidence de Ronald Reagan au nom du libéralisme.

Au même moment, le secteur bancaire traversait une crise dans d'autres pays, plus particulièrement dans les pays scandinaves (Norvège, Finlande, Suède) et au Japon. Dans les pays scandinaves, on a procédé à un sauvetage gouvernemental qui a conduit en 1992 à une nationalisation effective des principales banques. Résultat qui ne peut manquer d'être souligné lorsqu'on sait que la privatisation est une des composantes principales du programme néolibéral. Autre entorse remarquable à ce programme, la fragilité des banques, qui s'est développée comme résultat de la déréglementation des années 1980, a ironiquement forcé les principaux pays industrialisés à se concerter au sein des organisations internationales pour établir à partir de 1992 de nouvelles normes réglementaires en vue d'assurer la solvabilité des banques.

Dans la sphère financière, l'argent semble faire de l'argent sans rapport avec le processus réel de production des valeurs. Des transactions boursières portant sur les actions d'une entreprise peuvent produire un rendement financier supérieur à celui que cette même entreprise obtient dans la sphère réelle par la fabrication et la vente de marchandises. Une envolée des cours boursiers peut très bien se produire à un moment où l'économie est stagnante. Comme fruit des politiques néolibérales, dans un monde où les marchés financiers dominent l'économie de part en part, la spéculation tend à devenir le mode de fonctionnement normal de la sphère financière. Il y a plus de cin-

quante ans, Keynes décrivait dans les termes suivants les risques d'une telle évolution :

La spéculation ne fait pas de mal quand elle n'est qu'une bulle sur un flot continu d'activités productives ; ce n'est plus le cas lorsque l'activité productive n'est qu'une bulle dans un tourbillon spéculatif. Lorsque dans un pays le développement du capital devient le sous-produit des activités d'un casino, on peut s'attendre à de mauvais résultats. [Théorie générale, p. 174]

De par sa nature, la sphère financière est par ailleurs le lieu propice de la manipulation et de la fraude, le lieu où les « initiés » s'efforcent d'influencer les fluctuations des valeurs des titres pour en tirer un profit. L'éclatement de la bulle financière du début des années 2000 en a été une illustration frappante.

LE NÉOLIBÉRALISME

4

L'*enronisme*, enfant légitime du néolibéralisme

[Retour à la table des matières](#)

Désignons par le terme *enronisme* le mode de gestion fondé sur l'escroquerie érigée en système, qui a mené au déclenchement de la vague de mégascandales financiers dont le premier acte révélateur a été la retentissante faillite du géant Enron à la fin de 2001. L'*enronisme* est un enfant légitime du néolibéralisme.

Le scandale d'Enron ...

Pur produit de la déréglementation des marchés de l'énergie amorcée aux États-Unis à la fin des années 1980 et de la déréglementation financière, la société Enron, née en 1985 de la fusion de deux entreprises texanes de production et de distribution de gaz naturel ²⁵, s'est

²⁵ Ironie de l'histoire lorsqu'on sait que la fraude guidera le développement de la nouvelle entreprise ainsi créée, la fusion des deux entreprises texanes a été financée par des obligations de pacotille (*junk bonds*) émises par la banque Drexel Burnham Lambert, dont la faillite en 1990 a été le résultat d'un spectaculaire scandale. Ses dirigeants et associés, Michael Milken, Ivan Boesky, Dennis Levine, Martin Siegel et Frederick Joseph ont été condamnés à des peines de prison de plusieurs années et à des amendes de plusieurs centaines de millions de dollars pour une multitude de délits d'initiés et de fraudes de

transformée en un véritable conglomérat financier intervenant dans une multitude d'activités, courtage en énergie, négociation de produits dérivés ²⁶ (contrats à terme, opérations de couverture), réseaux de télécommunication par fibre optique, production et gestion de centrales de production d'énergie, gestion de réseaux de distribution d'eau potable, etc., tout en poursuivant l'expansion de son réseau de gazoducs. Enron a connu un développement fulgurant qui en a fait en 2000 la septième société en importance aux États-Unis, devant IBM et ATT. Son chiffre d'affaires est passé de 13 milliards de dollars en 1996 à 100 milliards en 2000. Elle possédait alors quelque 4 000 filiales à travers le monde, ses actifs atteignaient les 60 milliards et 21 000 personnes étaient à son emploi. Adulée par le monde des affaires qui la pointait du doigt comme le modèle à suivre et considérait son président-directeur général Kenneth Lay comme un visionnaire, désignée pendant six années consécutives comme l'entreprise la plus innovatrice aux États-Unis par la revue *Fortune*, encore au sommet de la gloire un an plus tôt, Enron était réduite à néant à la fin de 2001 par sa monumentale faillite, jusque-là la plus importante de l'histoire des États-Unis.

Cette faillite révélait au grand jour la recette magique qui avait permis la remarquable ascension de l'entreprise, soit la fraude comptable à grande échelle sur plusieurs années, dont le camouflage hors bilan d'une fraction substantielle, 7 milliards de dollars, de son énorme dette de 29 milliards de dollars par sa transmission comptable à des sociétés satellites, et la vente d'actifs à prix gonflés à ces mêmes sociétés pour bonifier artificiellement et illégalement le bénéfice d'exploitation de l'entreprise, afin de soutenir le prix de l'action en bourse.

divers types. Anecdote intéressante, c'est l'avocat Harvey Pitt, futur président de la Securities and Exchange Commission (Commission des valeurs mobilières des États-Unis), désigné à ce poste en 2001 par le président George Walker Bush, qui a négocié au nom d'Ivan Boesky les conditions de son plaidoyer de culpabilité.

²⁶ Parmi ces produits dérivés, de nouveaux instruments destinés à réduire les risques liés à l'évolution météorologique.

Forcée à la divulgation de ces fraudes et de l'état réel de sa situation financière, Enron était finalement acculée à la faillite à la fin de 2001 ²⁷. De 85 dollars qu'il était un an plus tôt, le cours de l'action en bourse tombait à moins d'un dollar anéantissant l'avoir des actionnaires et, au premier titre l'épargne-retraite des employés d'Enron constituée à plus de 60% d'actions d'Enron. Non seulement les salariés perdaient-ils leur emploi, ne recevant qu'une indemnité de départ de quelques milliers de dollars, mais ils perdaient aussi la l'épargne constituée au fil des années aux fins de leur retraite. Pire, ils s'étaient vu interdire par la direction d'Enron le droit de vendre ces actions au cours des semaines qui ont précédé la faillite et pendant lesquelles la valeur du titre, chutant systématiquement, laissait prévoir la débâcle et incitait précisément à la vente.

Pendant ce temps, les cadres d'Enron, disposaient, eux, librement de leurs actions, les détenteurs d'options d'achat d'actions exerçant ces droits d'achat au bas prix inscrit sur l'option, et le droit immédiat de revente à un prix plus élevé avant que le cours de l'action sur le marché ne chute encore davantage. Plusieurs centaines de millions de dollars ont ainsi été empochés par ces cadres sans scrupules, poursuivis en justice par après pour ce délit d'initié qu'est la réalisation d'un gain personnel grâce à des renseignements privilégiés détenus à titre privé, mais aussi pour fraude en raison de la dissimulation de la détérioration de la situation financière de l'entreprise et des transactions hors bilan qui ont caché des milliards de dette, alors qu'ils laissaient croire à sa rentabilité. Au total, au cours de l'année de descente aux enfers qu'a été l'année 2001, Enron a versé 745 millions de dollars en salaires, primes et autres avantages aux membres du club restreint de ses hauts dirigeants, dont plus de 150 millions au seul président-directeur général Kenneth Lay.

²⁷ Un mois avant la faillite, les agences de notation Standard and Poor's et Moody's avaient décoté la dette d'Enron au rang des obligations de pacotille (*junk bonds*), un amusant retour aux sources, la création de l'entreprise en 1985 ayant été financée par ce type d'obligations à haut risque et à taux d'intérêt élevé (voir la note 25).

Une telle fraude n'aurait pu se produire sans la complicité de plusieurs intervenants et au premier titre sans la complicité des comptables chargés de vérifier les livres de l'entreprise vedette. Et complicité il y eut à ce niveau. Le cabinet de vérification des livres d'Enron, Arthur Andersen, le cinquième plus important au monde par son chiffre d'affaires ²⁸, a pendant des années cautionné les pratiques frauduleuses d'Enron. Plus grave encore, il est allé jusqu'à détruire des masses de documents de la comptabilité d'Enron au moment où la bulle était sur le point d'éclater. Accusé de complicité dans la falsification des comptes et de destruction de pièces comptables, il a été condamné pour entrave à la justice. Couvert de discrédit pour ces pratiques illégales chez Enron, mais aussi dans de nombreux autres cas, et délaissé par une partie importante de sa clientèle, le cabinet Andersen a été emporté, racheté par bribes par ses concurrents, non sans avoir préalablement tenté de conclure un arrangement à l'amiable avec les actionnaires, les employés et les créanciers d'Enron en proposant entre 700 et 800 millions de dollars de dédommagement.

Mais avant la complicité dans la vérification des comptes, il y a la complicité dans les actes commis, celle des avocats qui ont préparé les montages financiers de manière à protéger le mieux possible leur client contre d'éventuelles accusations d'illégalité, et des dizaines de grandes banques qui ont participé au financement des centaines de partenariats utilisés pendant des années par Enron pour dissimuler pertes et dettes. Comme le rapporte le quotidien français *Le Monde*, en 1999, Merrill Lynch, la première banque d'investissement américaine, a collecté 400 millions de dollars auprès d'investisseurs pour les apporter à LJM2, l'un des principaux partenariats ayant servi à dissimuler les pertes et dettes d'Enron. Crédit Suisse First Boston, JP Morgan, Deutsche Bank et de nombreux autres établissements ont fait de même. Les banques de Wall Street ont apporté près de 35 milliards de

²⁸ Derrière PriceWaterhouseCoopers, KPMG, Deloitte Touche Tohmatsu et Ernst & Young.

dollars entre 1999 et 2001 à des partenariats de ce type, hors de toute juridiction et de tout contrôle ²⁹.

Seize des dix-sept analystes financiers américains spécialistes d'Enron recommandaient encore en septembre 2001 (trois mois avant la faillite) l'achat du titre d'Enron. Ceux de Goldman Sachs, Lehman Brothers, Salomon Smith Barney et UBS Warburg lui restaient favorables en octobre, après l'annonce de 600 millions de dollars de pertes. On retrouve là des encouragements aussi convaincants que ceux qu'adressait au même moment le PDG d'Enron à ses employés, les incitant à acheter des actions d'Enron et à les conseiller à leur famille et à leurs amis en les assurant que l'entreprise n'avait aucun problème de rentabilité et que les résultats futurs s'annonçaient excellents, alors qu'il s'empressait de liquider les siennes avant la débâcle ³⁰.

Et comment caractériser l'attitude de la *Securities and Exchange Commission* (SEC), la Commission des valeurs mobilières, ou Commission des opérations de bourse, des États-Unis dans cette affaire ? Est-il concevable qu'une aussi grande supercherie qui a persisté pendant aussi longtemps ait pu complètement échapper à l'organisme responsable du respect des lois et normes en la matière ? Est-il concevable également que la SEC n'ait pas effectué le moindre contrôle des comptes d'Enron entre 1997 et 2001 et qu'à deux reprises, dans les années 1990, elle ait même autorisé Enron à ne pas dévoiler dans ses rapports annuels la teneur d'opérations financières ? ³¹

Que dire par ailleurs des liens entre le grand patron d'Enron et l'appareil politique du Parti républicain ? Ami de longue date de la famille Bush, le PDG d'Enron, Kenneth Lay a été coprésident de la campagne de réélection de George Bush père en 1992 et président de la convention du Parti républicain cette même année, puis l'un des plus impor-

²⁹ « L'affaire Enron ébranle le capitalisme mondial ». *Le Monde*, 18 mars 2002.

³⁰ « Ken Lay, le roi déchu d'Enron », *Le Monde*, 20 février 2002.

³¹ *Le Monde*, article cité, 18 mars 2002.

tants souscripteurs de fonds de George Bush fils depuis sa première campagne en 1994 pour devenir gouverneur du Texas. La générosité de Lay et d'Enron à l'endroit du Parti républicain et de ses têtes d'affiche est apparue d'autant plus clairement lorsque le ministre de la Justice des États-Unis (l'*Attorney general*) John Ashcroft, de qui aurait dû relever l'enquête de son ministère sur les illégalités commises par Enron, a demandé d'être relevé de cette tâche, invoquant les conflits d'intérêt qui n'auraient pas manqué d'être soulevés en raison des contributions financières d'Enron dont il avait bénéficié lorsqu'il était sénateur du Missouri.

Même si ces faits sont loin d'être anodins, ce sont incontestablement les rapports étroits entre la Maison-Blanche et les dirigeants d'Enron, appelés à participer à un groupe spécial de travail sur l'énergie présidé par le vice-président des États-Unis, Richard Cheney, qui sont les plus révélateurs d'une complicité devenue particulièrement embarrassante pour l'entourage du président après la faillite du géant. Ce groupe de travail, qui avait élaboré une politique de construction rapide de centaines de centrales électriques ainsi que l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers et gaziers en Alaska, avait été mis sur pied par le président Bush à la suite d'une crise d'approvisionnement à l'occasion de laquelle des centaines de milliers de foyers avaient été privés d'électricité en Californie en 2001. Or, selon des informations divulguées par une commission du Congrès chargée d'enquêter sur la faillite d'Enron, la crise californienne aurait été amplifiée par une manipulation des cours de l'électricité par Enron, dont les revenus auraient ainsi été gonflés de même que le cours de ses actions que ses dirigeants revendaient alors à profit. On comprend le refus catégorique de l'administration Bush de dévoiler les informations réclamées sur les activités de ce comité spécial et sa contestation en cour d'une action en justice intentée contre elle par le Bureau de la vérification générale du Congrès pour obtenir ces informations ³².

³² Voir Martin Vallières, « Poursuite contre la Maison-Blanche dans l'affaire Enron », *La Presse*, 23 février 2002.

... révélateur d'une fraude érigée en système

[Retour à la table des matières](#)

On a pu le constater par la suite, loin d'être une exception, le scandale Enron n'a été que le révélateur d'une réalité générale, celle d'un système gangrené jusqu'à la moelle, où la fraude est devenue mode de vie dans un impressionnant réseau de complicités. Le commun des mortels apprenait qu'au cours des cinq années qui avaient précédé la faillite d'Enron, plus de 730 sociétés cotées en bourse aux États-Unis avaient dû réviser en baisse des résultats préalablement rendus publics. Certaines d'entre elles, comme Sunbeam, avaient dû payer des dizaines de millions de dollars de dommages et intérêts à leurs actionnaires pour les avoir trompés sciemment. Les grandes banques d'affaires américaines ont elles aussi sciemment trompé leurs clients en les incitant à acheter certains titres pour s'attirer les lucratifs contrats de conseil des entreprises vantées. La plus grande d'entre elles, Merrill Lynch a été condamnée en mai 2002 à payer 100 millions de dollars d'amende pour avoir conseillé à ses clients d'acheter un titre qu'elle qualifiait de déchet dans sa correspondance interne.

Dans un tel contexte, ce n'était qu'une question de temps pour que d'autres scandales éclatent. Dans les six mois qui ont suivi la faillite d'Enron, les géants Global Crossing, Waste management, Tyco, World Com, Xerox, Q-West, Adelphia, Merck et Bristol-Myers Squibb exposaient tour à tour à la face du monde leurs faits d'armes en matière de fraude comptable, d'anéantissement d'actifs et d'enrichissement des dirigeants au détriment des milliers d'employés mis à pied, des actionnaires et des fonds d'épargne-retraite des salariés.

D'abord le groupe de télécommunications Global Crossing, dont le parallèle avec Enron est frappant. De 50 milliards de dollars en 1999, la valeur de ses actions en bourse était réduite à néant en un peu plus de deux ans. Étouffée sous une montagne de dettes de quatre fois le chiffre d'affaires annuel, résultant d'une vague d'acquisitions tous azimuts, elle a eu recours, comme Enron et sous l'œil complice du même bureau de vérificateurs comptables, Arthur Andersen, à des manipulations comptables qui n'ont permis que de reporter quelque peu l'échéance. Plus généreuse encore qu'Enron, elle a souscrit au cours de l'année 2000 une somme de 2,8 millions de dollars, comparativement à 2,4 pour Enron, aux partis politiques, répartis dans son cas également entre les partis démocrate et républicain. Comme les dirigeants d'Enron, ses dirigeants se sont généreusement servis avant que le bateau coule. Selon diverses sources son président fondateur, Garry Winnick a vendu entre 400 et 750 millions de dollars d'actions avant l'effondrement des cours, imité par les autres dirigeants, alors que se volatilisait les avoirs des actionnaires et la part des fonds de retraite des salariés constitués d'actions de l'entreprise.

Selon la Securities and Exchange Commission (SEC), la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, c'est à près de 2 milliards de dollars que s'élève la fraude comptable de Waste management, première entreprise de collecte d'ordures ménagères aux États-Unis, réalisée sur cinq ans, de 1992 à 1997, également avec la complicité de son vérificateur comptable, Arthur Andersen. Dans le cas de Tyco, conglomérat industriel géant fabriquant des extincteurs, des produits médicaux jetables, des avertisseurs d'incendie et d'autres produits électroniques et de télécommunication et employant 255 000 personnes, c'est l'inculpation de son président Dennis Koslowski pour évasion fiscale et les largesses de l'entreprise à l'égard de ses dirigeants (appartements, œuvres d'art) au moment où l'entreprise croulait sous une montagne de dettes résultant ici encore de centaines d'acquisitions, qui a provoqué l'effondrement du prix de l'action de l'entreprise. Évincé à cause de cette inculpation, Koslowski n'en touchait pas moins une indemnité de départ de 100 millions de dollars.

Scénario semblable chez WorldCom, la deuxième société en importance aux États-Unis dans le secteur des communications interurbaines et le premier prestataire mondial de services sur internet. Le PDG Bernard Ebbers, remercié pour cause d'effondrement de l'entreprise, se voyait garantir une indemnité de départ de 1,5 million de dollars par année jusqu'à la fin de ses jours, avec une garantie de 750 millions de dollars pour son épouse s'il devait mourir avant elle. Il avait auparavant reçu de l'entreprise plus de 400 millions de dollars en prêts. Les causes de l'effondrement de l'entreprise ? Les grandes difficultés qui ont secoué l'ensemble du secteur des télécommunications, mais surtout l'accumulation d'une dette de 30 milliards de dollars et le recours au maquillage des problèmes par l'usage de malversations comptables. Ce sont pas moins de 3,8 milliards de dollars de dépenses courantes que la direction de WorldCom a illégalement inscrits à ses livres comme des dépenses d'investissement, et toujours avec la complicité du même vérificateur, Arthur Andersen. La Securities and Exchange Commission a qualifié les manipulations comptables de WorldCom comme étant « d'une ampleur sans précédent ». Le dévoilement de ce nouveau scandale a provoqué une véritable onde de choc et la chute du cours de l'action à quelques cents. Le remplaçant du président déchu, John Sidgmore, s'est dit choqué par ces découvertes et s'est engagé à gérer le groupe en respectant les normes éthiques les plus élevées. Personne ne douterait d'une telle détermination ni de l'abnégation d'un sauveteur d'entreprise dont la SEC a révélé qu'il s'était départi de 1,7 million d'actions de WorldCom valant 91,2 millions de dollars de 1997 à 1999. Un mois plus tard, WorldCom se plaçait sous la protection de la loi sur les faillites. Avec 107 milliards d'actifs, deux fois la taille d'Enron, WorldCom délogeait cette dernière au palmarès de la plus importante banqueroute de l'histoire des États-Unis.

Concluons cette revue toute provisoire des premiers scandales dévoilés et révélateurs d'une plaie de toute évidence généralisée, par ceux du premier producteur mondial de photocopieurs, Xerox, de l'en-

treprise de télécommunications Q-West et des géants de l'industrie pharmaceutique, Merck et Bristol-Myers Squibb qui ont dû admettre avoir trafiqué leurs livres comptables pour gonfler leurs revenus de milliards de dollars sur plusieurs années, avec la complicité, dans le cas de Xerox, du vérificateur comptable KPMG.

Quant à Adelphia, sixième câblodistributeur aux États-Unis, elle faisait parler d'elle comme de la première entreprise de cette série de scandales dont les dirigeants, John Rigas et ses deux fils, Timothy et Michael, étaient arrêtés pour les multiples fraudes commises et vols perpétrés dans l'exercice de leurs fonctions et au détriment de l'entreprise et de ses actionnaires. Croulant sous une dette de 18 milliards de dollars, Adelphia était alors sous la protection de la loi sur les faillites. Comme Enron et plusieurs autres entreprises, Adelphia avait caché une dette de 2 milliards de dollars en la transférant à des filiales et gonflé ses résultats pour répondre aux attentes des marchés financiers. Mais surtout, la famille Rigas avait utilisé des centaines de millions de dollars de la caisse de l'entreprise à des fins personnelles pour acheter des actions, des appartements de luxe, des résidences secondaires et un terrain de golf, et pour rembourser des prêts personnels. D'autres dirigeants, dont ceux de WorldCom, étaient arrêtés par la suite.

La révoltante escroquerie des options d'achat d'actions

[Retour à la table des matières](#)

Les indemnités de départ défiant toute imagination accordées à des dirigeants qui ont mené leur entreprise à la ruine, comme nous venons de le voir, ne sont tout compte fait qu'un pâle indice d'une renversante pratique qui a mené à une progression exponentielle de la rémunération des dirigeants. Rappelons que le rapport entre la rémunération moyenne des dirigeants et le salaire moyen des ouvriers aux États-Unis est passée de 20 en 1980, à 530 à la fin des années 1990. Elle a

bénéficié en particulier d'un régime de primes au rendement qui s'est développé pendant une période d'envol artificiel des cours boursiers, mais qui a ceci de particulier qu'il a continué à décerner des primes même lorsque les rendements sont devenus négatifs, voire désastreux.

La rémunération des dirigeants a aussi largement bénéficié de ce qu'une partie de son versement, sous la forme d'options d'achat d'actions, a connu une formidable expansion. Pour les 2 000 plus grandes entreprises américaines, leur montant s'élevait à 160 milliards de dollars des États-Unis en 2000 comparativement à 50 milliards trois ans plus tôt ; elles représentaient alors plus de la moitié de la rémunération totale des dirigeants. Cette pratique, en vertu de laquelle les dirigeants se voient octroyer la possibilité d'acheter, au moment de leur choix, d'importantes quantités d'actions à un prix inférieur à celui du marché pour les revendre immédiatement au prix du marché, et de réaliser ainsi de fortes « plus-values », est devenue une source considérable d'enrichissement pour les dirigeants d'entreprise. Elle leur est également bénéfique d'un deuxième point de vue. Alors que la partie de la rémunération qui leur est versée directement en argent fait partie des dépenses de l'entreprise, la partie des avantages qui leur est octroyée sous la forme d'options d'achat d'actions n'est pas comptabilisée comme une dépense³³ ; autre manière de faire apparaître des profits plus élevés au bilan, d'embellir ainsi la situation de l'entreprise, d'influencer à la hausse le prix de son action en bourse et de rendre ainsi attrayant l'éventuel exercice de l'option d'achat d'actions. Voilà l'une des facettes de ce qui porte désormais le nom de « comptabilité créative ». On comprend que cette manière de rémunérer les cadres n'est pas étrangère à leur incitation à embellir les résultats de l'entreprise par des artifices comptables. Si cette partie de la rémunération des dirigeants était comptabilisée comme une dépense, un grand nombre

³³ Seule une poignée d'entreprises, qu'on pouvait compter sur les doigts de la main, comptabilisaient les options d'achat d'actions dans leurs dépenses au moment où ont éclaté les scandales au début de 2002.

d'entreprises afficheraient des pertes au lieu des profits dont elle se réclament indûment.

Mais comme on peut difficilement avoir le beurre et l'argent du beurre, il faut bien que ces avantages soient financés d'une manière ou d'une autre. Pour ce qui est des options d'achat d'actions, lorsque leurs détenteurs exercent cette option et décident d'acheter, il faut que l'entreprise « livre la marchandise », ce qu'elle fait en émettant de nouvelles actions ³⁴, qui viennent par conséquent diluer le capital-actions de l'entreprise et réduire les avantages des actionnaires, comme le montant du dividende par action. Mais aussi, en supposant par exemple que le prix du marché soit le double du prix auquel l'option d'achat est exercée, l'entreprise n'aura récolté, pour le même nombre d'actions émises, que la moitié du montant qu'elle aurait récolté en émettant ces actions sur le marché, au prix du marché. Pire, nombreux sont les dirigeants qui, à la suite de la chute des cours boursiers, se sont retrouvés avec des options d'achat dont le prix d'exercice était désormais supérieur au prix du marché, mais qui ont obtenu du Conseil d'administration de l'entreprise une révision à la baisse de ce prix d'exercice. Enfin, les gains réalisés par l'exercice d'options d'achat d'actions sont assimilables, du point de vue fiscal, non pas à des gains salariaux, mais à des gains de capital, qui ne sont assujettis au Canada qu'à un taux combiné (fédéral-provincial) maximal de 25%, comparativement au taux combiné d'environ 50% qui s'applique aux revenus salariaux. Le salaire déguisé dont bénéficient à très grande échelle les dirigeants d'entreprise leur procure donc un avantage exclusif qui se trouve à être subventionné par l'ensemble des contribuables.

³⁴ L'expression « options de souscription d'actions » utilisée en particulier par la Banque des règlements internationaux (72^e *Rapport annuel*, 2002, p. 126-127), a l'avantage de mettre en lumière l'opération par laquelle les détenteurs de ces options enclenchent en les exerçant la souscription de nouvelles actions, une souscription d'un type particulier, bien entendu, dans la mesure où ils en sont les seuls bénéficiaires privilégiés. Il faut par contre déplorer l'usage trop répandu, en particulier en France, de l'expression anglaise *stock options*, en lieu et place des expressions « options d'achat d'actions » et « options de souscription d'actions ».

On le constate, seuls les dirigeants profitent, de manière purement abusive, de ce régime qui s'est répandu au détriment de l'entreprise, de ses actionnaires et des contribuables. On constate aussi par le fait même la faillite de ce mode de gestion qu'est la *gouvernance d'entreprise*, dont la justification par ses défenseurs est d'assurer le contrôle des dirigeants par les actionnaires et, par leur intermédiaire, par les marchés financiers, mais qui s'avère au contraire le moyen pour les dirigeants de faire prédominer leurs intérêts et de s'enrichir.

Les preux chevaliers de « l'Axe du Bien » ³⁵

[Retour à la table des matières](#)

Voulant rassurer le marché boursier fortement ébranlé par ces révélations, le président des États-Unis, George Walker Bush, s'engageait solennellement, au niveau du discours, « à poursuivre vigoureusement les personnes qui transgressent la loi », mais affichait une attitude fort timide quant aux mesures à prendre pour donner du corps à ces « bonnes intentions ». Comment s'en étonner lorsqu'on sait que Bush, issu de la communauté d'affaires et jouissant de son solide appui financier, a par ailleurs lui-même trempé, lorsqu'il était administrateur de l'entreprise texane Harken Energy, dans de louches affaires qui le font apparaître comme un précurseur de *l'enronisme* ? Faisant en effet preuve d'un rare flair (les mauvaises langues diront qu'il bénéficiait d'informations privilégiées), il avait alors vendu en 1990 pour près d'un million de dollars d'actions de l'entreprise, à peine quelques semaines avant que celle-ci annonce des pertes de 23 millions de dol-

³⁵ À la suite des attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Centre et le Pentagone, le président Bush avait désigné l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord comme les pays de « l'Axe du Mal », pour justifier une éventuelle agression militaire des États-Unis, défenseurs du « Bien », contre ces pays soupçonnés d'œuvrer à la production « d'armes de destruction massive ».

lars ; six mois plus tard, le prix de l'action perdait 75% de sa valeur. Informée de cette vente d'actions avec un retard de huit mois, la Securities and Exchange Commission en était finalement arrivée à la conclusion qu'il n'y avait pas eu de délit d'initié. Quelques mois plus tard, la SEC avait découvert que Harken Energy avait trafiqué sa comptabilité en masquant ses pertes par l'inscription illégale d'un bénéfice sur la vente d'une filiale à un groupe de proches de l'entreprise, grâce à un prêt accordé par Harken Energy aux acheteurs. La SEC avait néanmoins estimé que Bush, pourtant administrateur de l'entreprise, pouvait ne pas avoir été au courant de cette transaction frauduleuse ³⁶.

Au même moment, le vice-président Richard Cheney se retrouvait lui aussi au ban des accusés, poursuivi en justice par le groupe *Judicial Watch* pour des présumées manipulations comptables au sein de la société Halliburton dont il était le président-directeur général de 1995 à 2000. Les administrateurs de Halliburton auraient au cours de cette période gonflé le chiffre d'affaires de l'entreprise et ainsi artificiellement provoqué une hausse du prix de l'action. Quant au président de la Securities and Exchange Commission, Harvey Pitt, haut responsable de l'intégrité des opérations boursières, il a été nommé à ce poste en 2001 par le président Bush. Connue comme un libéral jusqu'au-boutiste, Pitt avait préalablement été l'avocat de plusieurs grandes entreprises et des principaux bureaux de vérification comptable, dont le désormais bien connu Arthur Anderson, falsificateur des comptes d'Enron, de WorldCom et de bien d'autres, qui fut son client pendant ses 23 années de pratique privée, de 1978 à 2001.

Et le chef de l'agence spéciale mise sur pied en catastrophe par Bush à l'été 2002 pour « livrer la lutte à la corruption », le secrétaire adjoint à la Justice, Larry Thompson ? Il a été de 1997 à 2001 admi-

³⁶ David Williams, « Questions persistantes sur le passé d'entrepreneur de Bush », dépêche de l'Agence France-Presse, reproduite dans *La Presse*, 10 juillet 2002.

nistrateur d'une entreprise de cartes de crédit, Providian Financial, qui a au cours de cette période gonflé ses résultats financiers et commis des escroqueries à l'endroit de ses clients ; pour échapper aux poursuites de ces derniers, l'entreprise a accepté de leur verser 400 millions de dollars. Nul doute qu'avec un tel équipage, sous la direction de ces preux chevaliers de « l'Axe du Bien », la vigilance promise par Bush à l'égard des dirigeants d'entreprise coupables de crimes économiques promettait d'être sans faille et que le monde des affaires serait rapidement ramené à « une nouvelle ère d'intégrité ». En fait, seules la pression d'une population outrée et la crainte de voir la dégringolade se poursuivre sur les marchés boursiers devaient amener le Congrès à durcir la législation visant les fraudeurs et aux autorités à procéder à des arrestations, mais sans modifier quoi que ce soit aux problèmes de fond que sont les règles comptables et les régimes d'options d'achat d'actions.

Nortel, Cinar

[Retour à la table des matières](#)

Au Canada, le cas le mieux connu de débâcle à saveur de fraude est incontestablement celui de l'équipementier des télécommunications, Nortel Networks. Entreprise vedette de la Bourse de Toronto avec son poids de 35% dans le calcul de l'indice TSE pendant ses heures de gloire, Nortel s'est effondrée au début de 2001, le prix de son action chutant de 120 dollars à moins de 2 dollars en quelques mois, non sans que son président, John Roth, ait réalisé une petite fortune en liquidant son portefeuille d'actions de l'entreprise juste avant la chute de leur cours en bourse. Fait à souligner, les principaux courtiers recommandaient toujours l'achat du titre de Nortel quelques jours avant le début de la dégringolade, même si les perspectives du déclin devenaient de plus en plus évidentes. Par la suite, Nortel était l'objet de dizaines de poursuites d'actionnaires qui l'accusaient d'avoir falsifié sa comptabilité pour gonfler ses revenus et embellir frauduleusement la

situation de l'entreprise, une comptabilité qui était vérifiée par les comptables Deloitte et Touche.

Au Québec, le cas le plus percutant est celui de l'entreprise Cinar, fleuron de l'industrie cinématographique canadienne recyclé par la suite en producteur de matériel pédagogique, et de la complaisance de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) à l'égard des multiples fraudes de ses administrateurs révélées à la fin de 1999 et au début de 2000. Coupable d'usurpation de droits d'auteur, d'utilisation illégale généralisée de prête-noms, de fraude fiscale, de détournement de fonds d'un montant de 29 millions de dollars, de placements non autorisés de 122 millions de dollars des États-Unis aux Bahamas ³⁷, le tout ayant provoqué la débâcle du titre de l'entreprise et d'importantes pertes pour les actionnaires, le couple fondateur de l'entreprise, Micheline Charest et Ronald Weinberg, obtenait dans le cadre d'un historique « règlement à l'amiable » avec la CVMQ en 2002 le singulier privilège d'acheter en quelque sorte son impunité par le paiement d'une amende de deux millions de dollars ³⁸.

En échange de cette somme, par surcroît insignifiante si on la compare avec les montants sur lesquels portent les fraudes, la CVMQ mettait un terme à son enquête sur ces fraudes et renonçait à toute autre sanction. Alors qu'un simple vol à l'étalage d'un article sans valeur est passible d'une peine de prison, des administrateurs richissimes qui ont construit leur fortune avec des moyens douteux ont pu, eux, se rendre coupables de multiples actes illégaux et, grâce à une décision injustifiable de la CVMQ, acheter leur liberté avec l'argent des autres. Mieux, tout en étant officiellement écartés du Conseil d'administration de Cinar pour cinq ans par la même entente avec la CVMQ, le couple Charest-Weinberg a pu en toute légalité y déléguer ses pouvoirs majo-

³⁷ Ces malversations comptables auraient, semble-t-il, échappé ici à la vigilance des vérificateurs Ernst & Young.

³⁸ L'entreprise Cinar, pour sa part, concluait en août 2002 un règlement à l'amiable de 25 millions de dollars pour se libérer de poursuites en recours collectif intentées contre elle aux États-Unis et au Canada.

ritaires (64% des droits de vote, même s'il ne détenait que 12% des actions) à un fiduciaire de son choix, Robert Després, qui a exécuté le coup de force ³⁹ pour lequel il était mandaté en écartant les administrateurs proposés par le Conseil sortant et en y désignant les administrateurs de son choix.

³⁹ Ce coup de force n'est pas le premier pour lequel Robert Després ait été sollicité. Ancien haut fonctionnaire de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, il avait été désigné en 1973 par le Premier ministre Robert Bourassa à la présidence de l'Université du Québec pour y « mettre de l'ordre ». Son projet de remplacement complet des structures démocratiques de l'UQ par des structures centralisatrices et autoritaires, connu comme la « Réforme Després », a suscité au sein de toutes les constituantes de l'UQ une puissante opposition unitaire des professeurs, des étudiants, des employés de soutien et des chargés de cours, qui a culminé dans une grève victorieuse de quatre mois des professeurs de la constituante de Montréal. Tirant les conclusions de son échec, celui qui avait été désigné « le colonel » démissionnait peu après de la présidence de l'UQ. Voir Louis Gill « Quatre mois de grève à l'UQAM. Le coup de force n'a pas passé », dans *Trente ans d'écrits syndicaux. Contribution à l'histoire du SPUQ*, p. 64-183, ouvrage publié par le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM, Montréal, 2002.

LE NÉOLIBÉRALISME

5

Des crises en succession ou le cul-de-sac du programme néolibéral

Une autonomie très relative de la sphère financière

[Retour à la table des matières](#)

L'autonomie de la sphère financière par rapport à la sphère réelle n'est que relative et la richesse apparente qui s'y crée est de la richesse fictive. Tôt ou tard, l'évolution financière qui semblait se nourrir d'elle-même doit subir le choc des données réelles de l'économie. C'est ainsi qu'après moins d'une décennie de politiques néolibérales, de libéralisation et de déréglementation qui devaient être le gage d'une économie saine et d'une croissance soutenue, éclatait la crise boursière du 19 octobre 1987, la pire dégringolade de l'histoire de la Bourse de New York ⁴⁰. 500 milliards de dollars volaient en fumée en l'espace de quelques heures. Deux ans plus tard, en octobre 1989, la

⁴⁰ L'indice Dow Jones de la Bourse de New York chutait de 22,6% en une journée. Pour évaluer l'ampleur de cette chute, on peut la comparer avec celle du 28 octobre 1929 qui avait été de 13%. Mentionnons toutefois qu'entre cette date fatidique du déclenchement de la Grande crise de 1929 et le mois de juin 1932, le Dow Jones avait perdu 89% de sa valeur.

Bourse de New York connaissait une mini-rechute, qui allait se faire sentir sur toutes les bourses du monde, sauf celle de Tokyo. Mais la solidité apparente de cette dernière n'était qu'un écran de fumée.

Au cours des années 1980, l'économie japonaise était le point de mire de l'univers. La Bourse de Tokyo était devenue la première bourse du monde, devançant celles de New York et de Londres ⁴¹. Le Japon avait accédé au rang de première puissance financière du monde (16 des 25 plus grandes banques étaient des banques japonaises) et de premier créancier international. Le modèle japonais était admiré et désigné comme le modèle à imiter. D'aucuns prédisaient que le Japon allait supplanter les États-Unis comme première puissance économique mondiale et chef de file de l'impérialisme. Pourtant, derrière ces traits de bonne performance, se dissimulaient des tares profondes (spéculation immobilière, surévaluation des cours boursiers, risques excessifs auxquels le secteur bancaire s'était exposé par un endettement massif qui a donné lieu à une montagne de créances douteuses). Celles-ci ont éclaté au grand jour avec une chute de 38% de l'indice boursier Nikkei en 1990, suivi de chutes de 6% en 1991 et de 40% en 1992. Au début des années 2000, après onze plans de relance infructueux au cours de la décennie précédente, le Japon n'était toujours pas sorti de sa longue phase de stagnation et le pays était toujours en proie à une profonde crise politique en raison de la mise à jour de vastes réseaux de corruption atteignant les sommets du gouvernement. On estimait que les prêts douteux consentis par le système bancaire dans son ensemble atteignaient les 170 000 milliards de yen en 2001, soit 32% du Produit intérieur brut ⁴². En 2002, le Japon connaissait sa troisième récession en une décennie, le taux de chômage dépassait pour la première fois les 5% et le principal indice boursier, le Nikkei 225, était toujours à 70% de son sommet de 1989.

⁴¹ De 5 000 au début des années 1970, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo atteignait 12 000 en 1986 avant d'être propulsé à 39 000 à la fin de 1989 par une formidable bulle spéculative.

⁴² OCDE, *Perspectives économiques* no 70, décembre 2001, p. 32.

Après le « miracle » japonais, ce sont les autres « tigres » et « dragons » asiatiques, ces « marchés émergents » que sont la Corée du Sud, Singapour, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, la Birmanie et les Philippines et qui se sont effondrés, provoquant une profonde crise en 1997 et 1998, dont l'onde de choc a atteint le monde entier et secoué particulièrement l'Amérique latine, au premier chef le Brésil, et l'Europe de l'Est, principalement la Russie. Poussés à cette faillite par les politiques néolibérales de déréglementation favorisant les risques bancaires excessifs, la spéculation et la corruption, les « tigres » et « dragons » asiatiques se sont également retrouvés handicapés, pour ce qui est de leur relance, par les mêmes politiques néolibérales qui, au nom de la libéralisation de leur échanges, les ont poussées à développer des économies de plus en plus fondées sur les exportations. En situation de récession des partenaires commerciaux et de chute de leurs importations, la conséquence de cette stratégie de développement est la paralysie et la stagnation pour des économies qui ne trouvent plus à exporter et qui ne peuvent par ailleurs compter sur une relance de la demande intérieure en raison des bas salaires et de la pauvreté. Ces bas salaires et cette pauvreté étaient les conditions mêmes de la forte rentabilité du capital de la période antérieure, mais aussi le ferment d'explosions sociales comme celle qui a éclaté en Indonésie en 1998 et qui a eu raison du dictateur Suharto.

On peut mesurer la myopie et le manque de perspicacité des chantres du néolibéralisme lorsqu'on sait qu'à peine un an avant l'éclatement de la crise, le sud-est asiatique était caractérisé par les journaux financiers et les organisations internationales néolibérales comme la région la plus dynamique de la planète, comme un Eldorado aux frontières grandes ouvertes pour attirer les capitaux étrangers. La Malaisie était présentée comme une locomotive devant bientôt faire partie des 15 premières puissances économiques mondiales. La veille même du déclenchement de la crise au printemps 1997, la Banque mondiale plaçait l'Indonésie au premier rang des pays connaissant un développement réussi.

Force est de constater après coup que ces miracles reposaient : 1) sur un optimisme excessif qui a conduit à des surconcentrations de capital et à la création de surcapacités de production [OCDE, *Perspectives économiques*, juin 1998, p. 10] ; 2) sur la propension des entreprises à s'endetter fortement pour créer ces surcapacités et à abuser de l'effet de levier ⁴³ ; 3) sur la fuite en avant des banques et des autres institutions financières qui, malgré de lourds portefeuilles grevés de créances douteuses, ont néanmoins continué à répondre à la demande de prêts risqués ; 4) sur l'absence d'un dispositif adéquat de réglementation et de surveillance ; 5) sur la corruption à grande échelle et la multiplication d'affaires frauduleuses ; autant de caractéristiques dont l'implantation et l'extension sont le produit immédiat des politiques néolibérales.

Le financement public des pertes privées

[Retour à la table des matières](#)

On peut également mesurer l'étendue du cul-de-sac du programme néolibéral, lorsqu'on examine les propositions sur lesquelles ses protagonistes se replient pour apporter des remèdes à la crise profonde provoquée par leurs politiques. Au centre de ces propositions, des mesures obligées de retour à la réglementation et la mise en œuvre du principe bien connu de la socialisation des pertes, contrepartie du principe non moins bien connu de l'appropriation privée des profits. La population se voit dès lors contrainte, par le biais des impôts

⁴³ En Corée du Sud, 12^e puissance industrielle mondiale, où l'effondrement du conglomérat Hambo Steel sous 6 milliards de dollars de dettes a inauguré une série de grandes faillites d'entreprises en ce pays au début de 1997 et constitué le détonateur de la crise asiatique de 1997-1998, le rapport entre les dettes et le capital propre était, fin 1997, de 500% pour les 30 principaux conglomérats (appelés *chaebols*) et de 400% en moyenne pour l'ensemble du secteur manufacturier [OCDE, *Perspectives économiques*, déc. 1998, p. 30].

qu'elle verse à l'État, de financer des pertes dont la responsabilité n'incombe qu'aux investisseurs privés, mais dont la fortune personnelle demeure intouchable. C'est ainsi qu'on a renfloué avec l'argent des contribuables les Caisses d'épargne et de crédit en faillite aux États-Unis dans les années 1980, qu'on a procédé à une nationalisation effective des banques scandinaves en 1992, qu'on a institué en 1998 un plan de sauvetage des banques japonaises impliquant la nationalisation des grandes banques ⁴⁴ dont le coût pour la population s'élevait à 11% du PIB, que le gouvernement japonais ajoutait en 2002 une injection annuelle de 2 000 milliards de yen de fonds publics destinés au rachat d'actions des banques menacées de faillite face à une masse de créances douteuses s'élevant à 170 000 milliards de yen ⁴⁵, que l'OCDE proposait de refinancer les banques asiatiques emportées par la crise de 1997-1998, etc. Dans le cas de l'Indonésie par exemple, où la plupart des institutions financières étaient devenues insolubles à la fin de 1998, l'OCDE parlait de « *nécessaires dépenses publiques massives* » pour remédier au mal ⁴⁶. Au début de 1999, l'Indonésie annonçait des mesures de renflouement devant signifier pour les contribuables un fardeau équivalent à la moitié du PIB du pays. En somme, le néolibéralisme est le champion du « moins d'État », jusqu'à ce que la faillite de son régulateur suprême qu'est le marché le force à faire appel au sauvetage financier par ce même État.

Dans un article intitulé « Le bateau ivre de la finance », publié dans le *Monde diplomatique* de novembre 1998, le journaliste Bernard Cassen recense un ensemble de déclarations de dirigeants politiques, de théoriciens et de dirigeants d'entreprises, idéologues et porte-parole de l'ordre néolibéral, témoignant du désarroi et de la panique dont ils ont été l'objet au cours de la crise financière qui, partie de l'Asie du sud-est, avait gagné, à l'automne de 1998, la planète tout

⁴⁴ « La question [est]... de reconnaître que la situation du secteur bancaire est telle que toute perte qui ne peut être absorbée par les actionnaires doit être "collectivisée" » [OCDE, *Perspectives économiques*, déc. 1998, p. 23].

⁴⁵ OCDE, *Perspectives économiques*, décembre 2001, p. 32

⁴⁶ OCDE, *Perspectives économiques*, décembre 1998, pp. 145-146

entière. Les marchés, à qui les chefs d'État et de gouvernement et les dirigeants des organismes internationaux, selon les dogmes néolibéraux, s'en remettent entièrement pour la gestion de l'économie mondiale, étaient alors hors contrôle. Leurs vertus autorégulatrices se trouvaient démenties par les faits et il n'y avait plus qu'à avouer son impuissance. Cassen cite à cet effet les propos suivants de l'économiste Paul Krugman du Massachusetts Institute of Technology, reconnu comme l'un des plus éminents spécialistes des relations économiques internationales :

Supposons que vous achetiez un exemplaire du plus vendu des manuels d'économie internationale. Que vous dirait-il sur la façon de faire face à une telle perte de confiance des investisseurs internationaux ? Eh bien, pas grand-chose. Faites-moi confiance : je suis le co-auteur de ce manuel.

Non moins édifiants sont les propos du journaliste Philippe Manière de la revue *Le Point*, également cités par Bernard Cassen :

Si la contagion s'étend durablement au reste du monde, alors on pourra parler de crise systémique - de crise du système. Et il n'y aura plus qu'à prier.

Pourtant, malgré tout, la foi des néolibéraux dans les vertus du marché demeure inébranlable.

L'éclatement de la bulle de la « nouvelle économie »

[Retour à la table des matières](#)

La formidable croissance boursière ininterrompue des années 1995 à 2000, sans rapport avec la croissance réelle beaucoup plus faible de l'économie, avait encore une fois nourri les illusions quant à un pouvoir magique des marchés financiers de créer par eux-mêmes de la richesse. Ces illusions ont été une fois de plus brutalement contredites

lorsque ce qui n'était qu'une « bulle financière » a finalement éclaté en mars 2000 amorçant une chute soutenue des cours boursiers qui allait anéantir en deux ans des milliers de milliards de dollars d'actifs financiers, priver de leur emploi des dizaines de milliers de salariés, ruiner des millions de petits investisseurs et mettre en péril les retraites reposant sur des placements qui se sont volatilisés. Après avoir culminé à 11 700 points en janvier 2000, l'indice Dow Jones chutait à 7 800 en juillet 2002, perdant 33% de sa valeur. Au cours de la même période, l'indice Standard and Poor's 500 perdait 45% de sa valeur et l'indice NASDAQ ⁴⁷ des valeurs technologiques, 75% de sa valeur. La Banque des règlements internationaux faisait de ce processus l'analyse suivante dans son Rapport annuel de 2001 :

Pendant la période de cinq ans allant jusqu'en mars 2000, l'indice Standard and Poor's 500 a triplé. La bourse de Stockholm a obtenu les résultats les plus spectaculaires, avec des cours multipliés par cinq, précédant Paris, Amsterdam, Francfort et Toronto, dont les gains sont allés de 150 à 250%. [...] À son niveau le plus élevé, en mars 2000, la valorisation des actions américaines atteignait 33 fois le ratio cours/bénéfices des douze derniers mois, ce qui constitue un multiple sans précédent. [...]

Durant la longue phase de montée des cours, les analystes avaient justifié ces valorisations élevées par des prévisions d'accélération de la croissance des bénéfices. Certains observateurs avaient également affirmé que le secteur technologique était relativement à l'abri d'un ralentissement économique ou d'une augmentation des taux d'intérêt. Or, ces prévisions se sont révélées infondées. En fait, la croissance des bénéfices n'a jamais suivi l'envolée des cours, de sorte que les ratios cours/bénéfices ont continué à s'accroître. Dans le secteur américain de la technologie, en cinq ans, les cours ont progressé presque cinq fois plus vite que les bénéfices. Cet écart a été encore plus élevé dans les pays européens. Au Royaume-Uni, ces valeurs ont poursuivi leur ascension alors que les bénéfices régressaient. ⁴⁸

⁴⁷ L'indice NASDAQ est l'indice des National Association of Securities Dealers Automated Quotations, c'est-à-dire l'indice des cotations informatisées de l'Association nationale des courtiers de valeurs mobilières.

⁴⁸ Banque des règlements internationaux, *71^e rapport annuel*, chapitre 6, intitulé « Marchés des capitaux », Bâle, 2001, p. 109-110.

Poursuivant son ascension, le rapport cours/bénéfices moyen des entreprises prises en compte par l'indice Standard and Poor's 500 atteignait 49 à la fin de 2001, soit plus du triple de la moyenne de 14,5 observée sur une période de 25 ans, de 1970 à 1995. Fin mars 2002, il s'établissait à 62⁴⁹. Ces chiffres étant des moyennes, ils sont largement dépassés par certaines entreprises. Ne mentionnons à cet effet que l'exemple de Nortel Networks au Canada dont le rapport cours/bénéfices s'élevait à 100 à la veille de sa descente aux enfers.

À l'aune de la déréglementation, on a vu déferler au cours de cette période, dans l'ensemble des secteurs mais particulièrement dans celui des technologies de l'information et des communications, une vague de création de mégaconglomérats résultant de fusions-absorptions et d'acquisitions, souvent à des prix nettement supérieurs à la valeur des actifs acquis et en contrepartie d'un endettement massif. Dans le secteur de l'information et des communications, ce mouvement a été impulsé par la « révolution numérique », par l'avènement d'Internet et du multimédia, dans un processus de « convergence » des moyens de communication qui a donné son nom à la stratégie d'affaires correspondante, processus ainsi décrit par le journaliste Ignacio Ramonet :

Nous avons, pour communiquer, trois systèmes de signes : l'écrit, le son et l'image. Chacun de ces systèmes a été inducteur d'un système technique. L'écrit a donné l'édition, l'imprimerie, le livre, le journal, la linotypie, la typographie, la machine à écrire, etc. Tout comme le son a donné le langage, la radio, le magnétophone, le téléphone ou le disque. L'image a produit la peinture, la gravure, la bande dessinée, la photographie, le cinéma, la télévision, la vidéo, etc. [...]

La révolution numérique fait converger les trois systèmes de signes vers un équivalent unique. Écrit, son et image s'expriment désormais en octets. Les octets véhiculent indifféremment du texte, du son ou de l'image. [...] Des firmes électroniques fusionnent désormais avec des entreprises du téléphone, du câble ou de l'édition pour constituer des mégagroupes médiatiques intégrés. [...]

⁴⁹ Banque des règlements internationaux, *72^e rapport annuel*, chapitre 6, intitulé « Marchés des capitaux », Bâle, 2002, p. 113.

D'un bout à l'autre de la planète, les seigneurs de cette guerre des réseaux sont les mêmes, des conglomérats géants devenus les nouveaux maîtres du monde : America On Line (qui a racheté Netscape, Intel et le groupe Time-Warner-CNN), Vivendi Universal (ex-Générale des eaux, qui a racheté Havas, Canal+, USA Networks et le groupe Seagram, propriétaire d'Universal), Viacom, la News Corporation de Rupert Murdoch, AT&T (qui domine la téléphonie planétaire), IBM, Microsoft, General Electric (qui a pris le contrôle du réseau de télévision NBC) [...] Dans cette grande mutation du capitalisme, la logique dominante est celle du tueur. Ce n'est pas l'alliance, mais la prise de contrôle et la fusion-absorption. Sont concernées par cette guerre les firmes qui produisent des contenus - édition, agences de presse, journaux, cinéma, musique, radios, télévisions, sites Web, etc. - et les entreprises de télécommunications et d'informatique qui les élaborent, les transportent, les traitent, les cryptent et les décryptent. [...]

L'objectif visé par chacun des seigneurs des réseaux est de devenir l'interlocuteur unique du citoyen. Il veut pouvoir lui fournir des informations, des loisirs, des distractions, du sport, de la culture, des services professionnels, des données financières, etc. Et le mettre en état d'interconnectivité par tous les moyens possibles : téléphone (fixe ou mobile), fax, câblage, téléviseur, ordinateur, courrier électronique, Internet, etc.

Cet objectif n'est réalisable qu'à condition que les communications puissent circuler sans entraves à travers la planète. C'est pourquoi les États-Unis (inventeurs d'Internet, premiers producteurs de technologies nouvelles et siège des principales firmes) ont pesé de tout leur poids dans la bataille de la déréglementation. Ouvrir les frontières du plus grand nombre de pays au « libre flux de l'information » revient à livrer ces États aux prédateurs américains.

De son côté, l'Union européenne a décidé la libéralisation des marchés du téléphone depuis le 1^{er} février 1998. En prévision de concurrence féroce à l'intérieur de chaque marché national, les monopoles ont été démantelés et les opérateurs privatisés. British Telecom ainsi que Telefónica (Espagne) ont quitté le secteur public. France Télécom a mis sur le marché une partie de son capital, de même que son homologue allemand Deutsche Telekom ⁵⁰.

⁵⁰ Ignacio Ramonet, « Les seigneurs des réseaux », *Le Monde diplomatique*, mai 2002, p. 25. Le terme anglais *bit* utilisé par l'auteur a été remplacé ici par le terme français *octet*. Voir aussi dans ce numéro l'article de Dan Schiller intitulé « Informer, communiquer, vendre, tout contrôler » (p. 26-27).

Dans le cadre offert par les politiques néolibérales de déréglementation, de libéralisation des marchés et de privatisation des services publics, la révolution numérique et la convergence des moyens de communication qu'elle a engendrée ont donné lieu à une stratégie de fusion d'entreprises produisant des contenus (journaux, films, musique, émissions de télévisions,...) et d'entreprises de communication assurant la commercialisation de ces contenus par divers moyens, à laquelle on a donné le nom de « stratégie de convergence ». Cette stratégie pivot de la « nouvelle économie », considérée par ses protagonistes comme le *nec plus ultra* de la stratégie d'affaires, a mené en moins de deux ans à une monumentale débâcle. Constituée en janvier 2000 par la fusion de deux géants (106 milliards de dollars de capitalisation boursière), AOL (America OnLine) - Time Warner, déclarait pour le premier trimestre de 2002 une perte historique de 54 milliards de dollars et voyait sa capitalisation boursière amputée de 70%. Des révélations subséquentes faisaient état de manipulations comptables qui auraient permis de cacher des pertes pour les exercices antérieurs.

Autre figure de proue, Vivendi Universal voyait au même moment son titre fondre de 75% par rapport à son niveau de départ lors de sa constitution en 2000. Son président-directeur général, Jean-Marie Messier, était congédié et la maison de notation Moody's ramenait la dette de Vivendi au niveau des obligations de pacotille. Même scénario pour des entreprises par ailleurs impliquées dans des scandales financiers comme WorldCom et Qwest aux États-Unis, mais aussi pour Bell Canada Enterprises (BCE) dont le PDG, Jean Monty, était forcé de démissionner à la suite de l'échec de sa politique d'acquisitions, parmi lesquelles celle de Télélobe qui sera faillite peu après. Même scénario également au Québec, pour Québecor, croulant sous les dettes occasionnées par le rachat de Vidéotron, que le président de Québecor, Pierre-Karl Péladeau reconnaissait avoir payé de 1,5 à 2 milliards de dollars trop cher ; on sait que la Caisse de dépôt et placement, le « bas de laine » des québécois, a encouru une perte de 1 mil-

liard de dollars dans cette transaction en partenariat avec Québecor, soit la moitié de son investissement.

Des masses de capital fictif qui s'écroulent comme un château de cartes

[Retour à la table des matières](#)

Pour toutes ces débâcles, les mêmes causes : des acquisitions tous azimuts aux fins de l'élimination de la concurrence, réalisées à des prix dépassant la valeur réelle des actifs acquis et source d'un endettement prohibitif, dans l'expectative optimiste de bénéfices qui n'ont pas été au rendez-vous. Les conséquences, déjà connues : la faillite pure et simple de l'entreprise, son démantèlement ou son sauvetage *in extremis* par la vente d'actifs et des mesures dites de rationalisation, telles des licenciements massifs ; dans tous les cas, des radiations d'actifs, la volatilisation de milliards de dollars qui révèlent brutalement leur caractère de capital purement fictif dont la valeur élevée n'était qu'artificielle, poussée à ces sommets par les pratiques frauduleuses de la « comptabilité créative ». On estime qu'au moins la moitié des entreprises qui ont déclaré des profits grâce à ces pratiques auraient encouru des pertes si elle ne s'étaient pas livrées à ces fraudes. L'extraordinaire croissance de la bourse de la deuxième moitié des années 1990 n'aurait jamais eu lieu sans ces fraudes et la bulle, si elle s'était néanmoins développée, aurait été beaucoup moins forte et aurait éclaté bien avant. Cela illustre le fait que, livré à lui-même, le libéralisme est en proie à de profondes difficultés et qu'il est constamment à la recherche de moyens, actuellement ceux du néolibéralisme, pour tenter de les surmonter. La création artificielle de masses de capital fictif, qui s'écroulent par la suite comme des châteaux de cartes, se révèle un moyen indispensable pour le capital financier de poursuivre son enrichissement en exerçant des ponctions sur les autres revenus, dont les revenus salariaux.

La fraude et l'escroquerie révélées par cette crise ne devraient étonner personne. Elle sont au contraire une constante qui a marqué toute l'histoire du capitalisme, comme l'écrit l'économiste Charles Kindleberger du Massachusetts Institute of Technology dans un ouvrage publié en 1978, intitulé *Manias, Panics and Crashes*, qui est devenu un classique de la littérature économique :

Les crises financières et commerciales sont intimement liées aux transactions qui poussent jusqu'à leurs limites – aussi floues soient-elles – la loi et la morale. La propension à escroquer et à être escroqué évolue de concert avec la propension à spéculer. Un krach, une panique, le sauve-qui-peut général qui les accompagne, sont autant d'incitations à tricher, dans le seul but de se sauver soi-même.

Il en est de même du boum qui a précédé la crise et qui en a accouché, au cours duquel :

les fortunes se font, les gens deviennent avides de gains et les escrocs entrent en scène pour profiter de cette avidité.

La fraude financière, omniprésente, est multiforme :

actionnaires victimes de leurs directeurs, investisseurs floués par des conseillers financiers, courtiers, banquiers, ou souscripteurs, employés escroquant leur entreprise, tireurs de lettres de change utilisant des endos fictifs.⁵¹

Comme toutes les crises qui l'ont précédé, l'éclatement de la « nouvelle économie » au début des années 2000 a réservé de tristes lendemains à des millions de personnes qui se sont laissées duper par les fausses promesses d'une emballée boursière prétendant à l'épreuve de toutes les intempéries. Combien de petits épargnants y ont englouti l'essentiel de ce qu'ils possédaient. Combien en subiront les contrecoups par la dégradation des avantages de leurs régimes de

⁵¹ Pages 107, 109 et 111 de la traduction française du livre, intitulée *Histoire mondiale de la spéculation financière, de 1700 à nos jours*.

retraite capitalisés, dont les fonds investis dans les entreprises en déroute auront perdu, en tout ou en partie, leur valeur.

À la lumière de ces développements, on constate en particulier la précarité des régimes de retraite fondés sur les rendements des marchés financiers et la nécessité d'un débat social sur cette question, débat qui bat son plein en France avec les menaces qui pèsent sur le régime public universel, par répartition ⁵², toujours en vigueur, mais que les milieux d'affaires s'efforcent de mettre en pièces pour le remplacer par un régime de retraite capitalisé. Un débat s'impose tout autant quant à la politique d'investissement de la Caisse de dépôt et placement du Québec dont le rôle est crucial dans la préservation des revenus de retraite de millions de québécois et dont la part excessive des fonds investis dans des actions d'entreprises privées plutôt que dans des placements sûrs à revenus fixes comme les obligations a été la source de lourdes pertes à la suite de cet effondrement boursier.

⁵² Dans un régime par répartition, les prestations d'une année sont payées aux retraités directement à partir des cotisations versées par les actifs la même année, sans l'intermédiaire d'un fonds d'investissement.

LE NÉOLIBÉRALISME

6

S'adapter à l'inévitable ?

Une opposition à construire

[Retour à la table des matières](#)

Nombreux sont ceux qui estiment que l'ordre économique néolibéral en vigueur depuis le début des années 1980 est inévitable et qu'il n'y a d'autre solution que de tenter d'en atténuer les effets. Cette conclusion défaitiste est à rejeter. Les politiques du patronat concerté à l'échelle mondiale et des gouvernements à leur service ne peuvent être laissées sans riposte. Elles doivent être contrées par une concertation des composantes de la population qui les subissent, concertation à construire au-delà des frontières, même si la tâche à accomplir pour y arriver est énorme. Dans cette voie, il faut s'emparer de toutes les occasions susceptibles de faire avancer les choses. Il faut d'abord se convaincre de ce que ce travail est incontournable et que le succès est possible. Rappelons en particulier la victoire, si provisoire soit-elle, remportée à la fin de 1998 par une coalition mondiale d'opposition à l'AMI. Un mouvement analogue est celui qui a été lancé par l'ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), pour l'imposition au niveau international

d'une taxe sur les transactions financières ⁵³, dont le double objectif est de faire obstacle à la frénésie des transactions de type spéculatif sur les marchés financiers, les marchés des changes en particulier, et de canaliser les fonds ainsi perçus vers les pays sous-développés pour aider à stimuler leur développement. L'important mouvement international contre la mondialisation, qui s'est manifesté à l'occasion des nombreuses rencontres au sommet des organisations comme le G 8 de l'OCDE, l'OMC, le FMI, etc., ou des Forums sociaux mondiaux comme ceux de Porto Alegre au Brésil, peut à cet égard constituer un puissant catalyseur ⁵⁴.

Sur quel axe ?

[Retour à la table des matières](#)

La question est de savoir sur quel axe cette mobilisation doit être construite. S'agit-il d'un simple combat contre le néolibéralisme vu comme une regrettable déviance d'un libéralisme à préserver ? Le terme « ultralibéralisme », qui est parfois préféré au terme « néolibéralisme », suggère précisément l'idée d'un libéralisme qui serait simplement excessif et qu'il suffirait de purger de ces excès pour le rendre acceptable. Les valeurs libérales de base qu'il faudrait dès lors préserver sont celles de la propriété privée des moyens de production, de la concurrence et du profit, de la poursuite de l'intérêt individuel comme moyen prétendu d'atteindre le bien commun. Or, ces valeurs ont suffisamment démontré à ce jour leur aptitude à réaliser, non pas le bien commun, mais plutôt le bien des uns, celui de la minorité de possédants, au détriment du bien des autres, celui de la majorité de

⁵³ Taxe connue comme la « taxe Tobin », du nom de son instigateur, l'économiste James Tobin, « prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel » en 1981.

⁵⁴ Le deuxième Forum social mondial de Porto Alegre au début de 2002 a réuni plus de 15 000 délégués de 131 pays, représentant 5 000 organisations ; 80 000 personnes ont participé à ses activités.

dépossédés. S'agit-il donc de se limiter à protester contre les méfaits du capitalisme dans sa variante néolibérale et à lutter pour en atténuer les effets sans en remettre en cause l'existence, ou de désigner les véritables racines du problème que sont la propriété privée des moyens de production et le moteur de l'activité économique qu'est la recherche du profit, avec la volonté de résoudre le problème à sa source ?

Le seul fait de poser cette question, qui est pourtant d'une actualité d'autant plus brûlante que le capitalisme pousse, chaque jour un peu plus, l'humanité vers l'abîme, soulève inmanquablement les railleries de ceux, fort nombreux, pour qui la question du socialisme appartient définitivement au passé. Après tout, les régimes nés directement ou indirectement de la révolution socialiste d'octobre 1917 en Russie ne se sont-ils pas tous, sauf exception, effondrés depuis la chute du mur de Berlin en 1989, et cela ne démontrerait-il pas que seul le capitalisme serait un régime viable ? Mieux encore, le retour de la droite au pouvoir dans la plupart des pays européens au début des années 2000, mettant un terme à une période de domination de partis identifiés à la gauche dans 11 des 15 pays de l'Union européenne dans les années 1990, et la montée de l'extrême droite, parfois révélée par des résultats électoraux significatifs, en Italie, en France, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark, en Grande-Bretagne et en Hongrie, ne seraient-elles pas la confirmation d'un regain de ferveur de la population à l'égard des valeurs capitalistes et d'un désintérêt avoué pour les valeurs socialistes ?

Si les partis se réclamant de la gauche qui ont exercé le pouvoir en Europe dans les années 1990 avaient véritablement mené une politique de gauche et qu'ils avaient été évincés du pouvoir par un électorat mécontent des résultats de cette politique, la question mériterait d'être posée. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit. Les partis dits de gauche ont au contraire rivalisé avec les partis de droite dans l'application des politiques néolibérales et sont même parfois allés plus loin qu'eux dans cette voie. Le candidat « socialiste » défait lors des élections présidentielles en France en 2002, Lionel Jospin, a tenu à se démarquer

de l'étiquette socialiste qui lui venait de son parti et à se présenter comme un candidat « moderne », plutôt que socialiste. Les trois quarts des français avouaient à la veille de l'élection ne pas pouvoir différencier le programme de la droite de celui de la « gauche ». Le président du MEDEF (Mouvement des entreprises de France, ou conseil du patronat français), Ernest-Antoine Seillère, refusait pour sa part de se prononcer en faveur de l'un ou l'autre des deux candidats, les jugeant tous les deux aussi aptes à promouvoir les politiques patronales.

Que, dans ces circonstances, un très fort taux d'abstention d'une population désabusée ait fait apparaître un score élevé pour l'extrême droite ne saurait surprendre, pas plus que le fait qu'une partie significative de la population travailleuse, voyant ses intérêts mis de côté par un parti de gauche défendant le programme de la droite, ait pu être influencée par le caractère populiste du programme du Front national. On a vu, quoique à une échelle différente, un phénomène analogue se produire au Québec avec la montée de la popularité du parti populiste de droite qu'est l'ADQ (Action démocratique du Québec) face au cul-de-sac péquiste-libéral, en l'absence d'un parti des travailleurs et des travailleuses. L'émergence d'un tel parti est une urgence historique au Québec. Il en est de même de la recomposition d'un mouvement politique défendant les intérêts des travailleurs et des classes opprimées dans les autres pays, en particulier dans les pays d'Europe.

L'utopie irréalisable d'un capitalisme « civilisé »

[Retour à la table des matières](#)

L'opposition au néolibéralisme réunit une large adhésion, mais tous ne donnent pas le même sens à ce rejet. L'opposition à la mondialisation néolibérale par exemple n'est pas nécessairement synonyme, aux yeux de tous, d'opposition à la mondialisation capitaliste.

Ainsi, Joseph Stiglitz ⁵⁵, ancien vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale et « prix de sciences économiques en l'honneur d'Alfred Nobel » en 2001, qui a entrepris une véritable croisade contre la mondialisation néolibérale et les politiques du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC à l'égard des pays sous-développés et qui condamne le dogme selon lequel le marché peut tout, se dit partisan d'une troisième voie, celle d'une mondialisation capitaliste régulée selon des politiques empruntées à Keynes dont il est un disciple. De même, si le mot d'ordre « *Un autre monde est possible* » du deuxième Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil en 2002 a pu être partagé par un large éventail d'individus et d'organisations et même de délégations de partis politiques exerçant le pouvoir dans divers pays, comme le Parti socialiste français et le Parti québécois, simultanément présents au « Sommet de Davos » du monde capitaliste tenu à New York, il va sans dire qu'on ne saurait s'attendre à ce que tous donnent le même sens à ce mot d'ordre.

Vouloir se débarrasser du néolibéralisme tout en préservant le capitalisme n'équivaut-il pas à vouloir rejeter l'effet tout en maintenant la cause ? Un rejet conséquent du néolibéralisme ne suppose-t-il pas le rejet du capitalisme et la volonté d'y substituer le socialisme ? Se donner cet objectif et s'y atteler, en dépit du lourd handicap de l'échec historique du premier pas franchi dans cette voie par la révolution russe de 1917, est s'exposer inévitablement à être pointé du doigt avec sarcasme comme idéaliste, rêveur, nostalgique, utopiste. Mais la vraie utopie n'est-elle pas celle d'un capitalisme équitable, dépouillé de ses tares, qui ne reposerait plus sur l'exploitation, l'insatiable appât du gain individuel et la fraude, qui améliorerait au lieu de les détruire les régimes publics d'éducation, de santé et de services sociaux, qui cesserait d'acculer des populations entières à la famine, de les étouffer sous le poids de la dette, de les obliger à privatiser leurs services publics et de liquider leur infrastructure productive au profit des multinationales, qui cesserait de précariser le travail, d'étendre le chômage et

⁵⁵ *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.

de réduire les protections des sans-travail, qui serait voué à la préservation du milieu de vie plutôt qu'à sa destruction au nom du profit privé, qui tournerait le dos au cycle infernal du militarisme comme moyen d'assurer l'accès des grandes puissances aux ressources et la protection des marchés, qui ne soumettrait plus l'ensemble des dimensions de la vie aux critères du marché ?

Entre l'utopie irréalisable d'un tel capitalisme « civilisé » ou « à visage humain » et le projet collectif d'édification d'une société socialiste démocratique, n'est-ce pas le deuxième pôle de cette alternative qui constitue le défi à relever du point de vue des intérêts de l'humanité ?

LE NÉOLIBÉRALISME

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

ANDERSON Perry, printemps 1994. « Histoire et leçons du néolibéralisme », *Option Paix*, pp.19-26.

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX. 71^e et 72^e *Rapports annuels*, Bâle, 2001 et 2002.

BERNARD Michel, 1997. *L'utopie néolibérale*, Montréal, Éditions du renouveau québécois et Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM.

CHESNAIS François (sous la direction de), 1996. *La mondialisation financière*, Paris, Syros.

CHESNAIS François, juin 1998. « À propos de l'euro, de la BCE et de l'AMI », *Carré rouge*, no 8, Paris, pp. 71-81.

DOSTALER Gilles, 2001. *Le libéralisme de Hayek*, Paris, La Découverte, Collection Repères, no 310.

GILDER George, 1981. *Wealth and Poverty*, New York, Basic Books. Traduction française de Pierre-Emmanuel Dauzat, *Richesse et pauvreté*, Paris, A. Michel, 1981.

GILL Louis, 1989. *Les limites du partenariat. Les expériences social-démocrates de gestion économique en Suède, en Allemagne, en Autriche et en Norvège*, Montréal, Boréal.

GILL Louis, 1996. *Fondements et limites du capitalisme*, Montréal, Boréal.

HAYEK Friedrich August von, 1944. *The Road to Serfdom*, Londres, Routledge. Traduction française, *La route de la servitude*, Paris, Médicis, 1946.

KEYNES John Maynard, 1936. *The General Theory of Employment, Interest and Money*, New York, Harcourt, Brace. Traduction française de Jean de Largentaye, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1963. [Texte disponible, en version française, dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

KINDLEBERGER Charles, 1996. *Manias, Panics and Crashes* (3^e édition), New York, John Wiley and sons. Traduction française de la 2^e édition (1989) de Pierre-Antoine Ullmo, intitulée *Histoire de la spéculation financière, de 1700 à nos jours*, Paris, Éditions P.A.U., 1994.

MONTORO Xabier Arrizabalo, 1995. *Milagro o quimera. La economía chilena durante la dictadura*, Madrid, Los libros de la catarata.

OCDE. *Perspectives économiques*, Paris, divers numéros.

PNUD, 1998. *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.

SMITH Adam, 1776. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Gallimard, 1990. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

STIGLITZ Joseph, 2002. *La grande désillusion*, Traduction française de Paul Chemla, Paris, Fayard.